

Les cahiers de l'Interfédé



Référentiels du métier de Ouvrier/ouvrière semi-qualifié/e en maraîchage biologique



n°20

> Novembre 2015

Table des matières

Introduction

1. Le projet « référentiel de formation », porté par l'Interfédé	3
2. La méthodologie référentielle	8
3. Compétences transversales et compétences métiers	10
4. Glossaire	12

Les Référentiels OUVRIER/OUVRIÈRE SEMI-QUALIFIÉ/E EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Définition du métier	15
1. Le référentiel métier/compétences	17
Les Activités-clés du métier	17
Les Activités-clés transversales	19
Détails des compétences transversales	21
> Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales « autonomie sociale »	21
> Les acquis d'apprentissage visés dans les compétences transversales visant à développer l' « autonomie professionnelle »	22
Détails des Activités-clés cœur de métier	24
2. Le référentiel de formation	45
> Les unités d'acquis d'apprentissage	45
> Détails des unités d'acquis d'apprentissage	49
3. Bibliographie	63



Introduction

1. Le projet « référentiel de formation » porté par l'Interfédé



Référentiels métier/compétences,
de formation et d'évaluation

Il était une fois... un projet commun

C'est en décembre 2011 que l'Interfédé s'est lancée dans l'aventure de produire des référentiels métier/compétences, de formation et d'évaluation. Ce projet d'envergure trouve sa source dans la volonté d'offrir aux stagiaires des parcours de formation qui soutiennent leur insertion dans l'emploi, leur émancipation et leur développement personnel. Cette ambition suppose que l'offre de formation des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)¹ soit la plus claire possible notamment en termes de filière (à quel métier ou partie de métier prépare une formation ? Quelles compétences le stagiaire peut-il développer au cours de cette formation ? Pourra-t-il acquérir les prérequis nécessaires pour s'inscrire auprès d'un autre opérateur?...); cette clarté devant également permettre de soutenir des passerelles vers d'autres opérateurs de formation tels que le Forem, l'Ifapme, la Promotion sociale... Elle implique également d'utiliser des outils pertinents reconnus par tous. En ce sens, ces référentiels produits par le secteur pourront alimenter les travaux du Service francophone des métiers et des qualifications, le SFMQ², chargé de la production de profils métier et de formation de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle pour la Belgique francophone.

La démarche référentielle permet de fixer des balises communes tout en laissant aux opérateurs le soin de définir sur cette base les modalités de mise en œuvre et d'utilisation. En effet, pour les opérateurs de l'insertion socioprofessionnelle, les actions de formation ne se limitent pas à l'acquisition de compétences techniques professionnelles. Elles englobent toute une série de compétences dites « non techniques » de l'ordre « des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle », les compétences transversales.

Par la suite, il est nécessaire de permettre aux opérateurs de garder la main sur leurs méthodes pédagogiques. Les parcours de formation demandent que soient adaptées les méthodes pédagogiques différenciées pour leur donner les meilleures chances d'acquérir les compétences visées. (Extrait du descriptif du projet)

Ce projet se déploie dans un contexte où les politiques, qu'elles soient européennes ou régionales, encouragent l'acquisition de compétences tout au long de la vie et la transparence des certifications³. Ces enjeux ne sont pas minces pour les publics qui fréquentent les CISP et aussi pour les centres. Si l'approche par compétences permet une meilleure lisibilité et structuration de l'offre de formation que ce soit chez l'opérateur lui-même ou entre opérateurs, si elle offre à terme une opportunité de reconnaissance des acquis en formation, elle pourrait aussi conduire à une standardisation des

¹ En juillet 2013, un nouveau décret est voté. Il rebaptise les EFT (Entreprise de formation par le travail) et les OISP (Organisme d'insertion socioprofessionnelle) en CISP (Centre d'insertion socioprofessionnelle). Cette nouvelle appellation sera utilisée dans ce document.

² www.sfmq.be

³ Pensons notamment au Cadre francophone des certifications.

formations et à une perte de liberté pédagogique, voire un recentrage sur l'objectif d'insertion professionnelle au détriment de la dimension sociale pourtant indispensable au regard du profil des publics des CISP et de leurs missions. Le secteur est attentif à ces enjeux. Une note d'orientation politico-pédagogique sur la place et l'usage des référentiels dans le secteur a été adoptée par le Conseil d'administration de l'Interfédéré⁴.

Conscient de ces enjeux, attentif à rencontrer au mieux les besoins des stagiaires et des professionnels et à déployer une offre de formation de qualité, cela fait quelques années déjà que le secteur s'est engagé de façon critique dans la voie de l'approche par compétences, que ce soit à travers des initiatives qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis en formation⁵, à la validation des compétences⁶, à la construction de filières de formation⁷, à la construction de référentiels⁸...

Le projet « Référentiel de formation » est aussi une opportunité de travailler ensemble, au niveau de l'Interfédéré, sur cette problématique. Il a pu être mené grâce à un financement spécifique de la Wallonie⁹. Il a connu deux phases.

Une première phase, de 2011 à 2013, a débouché sur la publication de six¹⁰ référentiels métiers (commis de cuisine, commis de salle, vendeur/ vendeuse, poseur/poseuse de menuiseries fermées en tenant compte de la PEB¹¹, ouvrier/ouvrière semi qualifié/e en entreprise de création, entretien et aménagement parcs et jardins, employé/employée administratif/administrative et d'accueil) et un référentiel de formation et des grilles d'évaluation pour l'orientation socioprofessionnelle.

La seconde phase, de 2014 à 2015, a été menée selon les mêmes modalités organisationnelles et méthodologiques et sur deux axes de travail. Le premier axe : poursuivre la production de référentiels de formation pertinents pour des filières professionnalisantes^{12 13} organisées dans le secteur. Le second axe : ouvrir le chantier des compétences en lecture, écriture, calcul nécessaires à l'exercice d'un métier.

Les filières concernées par ces travaux sont : les métiers du bâtiment¹⁴ (dans le secteur de la maçonnerie, du parachèvement et de la menuiserie), le secteur du nettoyage (technicien/technicienne de surface) et le secteur de l'aide aux personnes (centré sur les compétences techniques transversales

aux métiers d'aide-soignant/soignante, aide-ménager/ménagère, animateur/animateuse et accueil de l'enfance) qui n'ont pas développé de partenariat avec la promotion sociale et enfin le maraîchage biologique.

En ce qui concerne les métiers du bâtiment, compte tenu du fait que les centres qui organisent ces filières ont des pratiques qui concernent plusieurs métiers, nous avons décliné les référentiels pour les métiers d'aide-maçon/aide-maçonne (maçonnerie), peintre (parachèvement) et aide-menuisier/aide-menuisière (menuiserie) ainsi qu'un référentiel des compétences techniques transversales aux métiers du bâtiment comprenant trois Activités-clés: adopter un comportement professionnel, maîtriser les techniques générales et gérer la logistique de base. Cette mise en avant des compétences techniques transversales est notamment intéressante pour des centres qui organisent des filières de formation de base préparatoires à ces métiers.

4 Le document sera disponible sur le site de l'Interfédéré, www.interfedere.be fin septembre 2015.

5 La fédération AID est par exemple investie depuis de nombreuses années dans des projets qui touchent à la reconnaissance automatique des acquis entre opérateurs de formation que ce soit le projet Equal Valid (2001-2004), Thésée (2005-2008), 2PFIP (2009-2011), Ecvet in Progress (2011-2013).

6 La fédération ALEAP et le Consortium de Validation des compétences ont publié fin 2013 un guide méthodologique visant à soutenir la validation des compétences dans le parcours de formation des stagiaires qui le souhaitent ; l'EFT T'Event est agréé centre de validation des compétences pour Auxiliaire technique de spectacle et Technicien des arts de la scène et de l'évènement - www.lalouviere-cpas.be/tevent.htm.

7 Module de formation « Filière et passerelle » proposé dans le programme formation de l'Interfédéré.

8 Notamment par la participation aux travaux du SFMQ : www.sfmq.cfwb.be.

9 Le projet a été soutenu par le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle de la Wallonie.

10 Les métiers ont été choisis par le secteur sur base des priorités visées par la Direction politique régionale c'est-à-dire au moins 2 métiers relevant du développement durable et de la filière orientation.

11 Performance énergétique des bâtiments. Le Certificat PEB est un document obligatoire qui permet d'établir une image de la performance énergétique d'un logement dans des conditions standardisées d'utilisation et de climat. Ce document est obligatoire pour la vente et la location des bâtiments résidentiels existants en Wallonie.

12 Le décret de juillet 2013 précise que les formations organisées par le secteur sont définies selon trois catégories : les formations professionnalisantes (relatives à un métier), les formations de base et l'orientation.

13 Nous avons choisi de travailler sur des métiers ou parties de métier qui offrent une insertion professionnelle effective et qui ont un sens au niveau de la dimension émancipatrice du métier.

14 La formation proposée dans les filières « construction » concerne souvent plusieurs métiers. Les groupes de travail ont élaboré des référentiels pour le métier « d'aide-maçon », de peintre (en lien avec le référentiel SFMQ) et de menuisier. Ils ont également identifié des compétences techniques transversales à ces différents métiers.



Le second chantier concerne la production d'une grille générique qui permettra d'identifier les «savoirs généraux de base¹⁵ en situation professionnelle». Elle a été élaborée à partir du référentiel du commis de cuisine et, lorsqu'elle sera terminée, pourra être utilisée pour n'importe quel métier. Cette grille est complémentaire aux référentiels de formation liés à un métier, mais également aux cadres et outils propres des centres pour travailler les savoirs de base. L'identification des savoirs de base nécessaires à l'exercice d'un métier n'a donc pas été réalisée de façon systématique et harmonisée dans les différents référentiels, particulièrement en ce qui concerne les savoirs en français.

Un objectif ambitieux !

La finalité du projet «concerne la conception, le développement et l'appropriation de référentiels de formation par les opérateurs CISP, en vue de créer des outils communs et mutualisés qui pourront être plus largement partagés dans l'ensemble du secteur, et cela en suivant une méthodologie référentielle respectueuse des spécificités du secteur». Les référentiels intègrent les valeurs propres au secteur par la déclinaison des compétences nécessaires à garantir l'autonomie et l'émancipation des stagiaires.

Ils devront également être en cohérence avec les contextes légaux et institutionnels actuels (SFMQ, nouveau décret CISP...). Notons que le nouveau décret prévoit que le centre doit définir les objectifs de la filière en termes de connaissances, de compétences et de comportements socioprofessionnels en regard des référentiels du SFMQ ou de l'Interfédé¹⁶.



Nos compétences comme point d'appui

La production des référentiels a été réalisée par des groupes de travail portant chacun sur un métier, qui se sont réunis chacun au cours de maximum 10 journées. Chaque groupe de travail a été animé par un/e animateur/animatrice. Tous les animateurs méthode ont participé à une formation commune qui leur a permis de s'approprier une même méthodologie de travail qui s'appuie à la fois sur la méthodologie Thésée et sur les outils méthodologiques du SFMQ, et de se doter de points de repère communs. L'ensemble du processus méthodologique a été chapeauté par une experte méthode, c'est-à-dire une personne ressource garante de la cohérence méthodologique pour l'ensemble des groupes de travail et responsable de la production finale. Un appel d'offres a été fait pour chacune des fonctions : auprès d'opérateurs de formation compétents en matière de méthodologie référentielle pour la fonction d'expert méthode et auprès des CISP pour la fonction d'animateur méthode et la participation aux groupes de travail. Les personnes et institutions qui ont participé à la production de ce référentiel sont répertoriées en 4^e page de couverture.

L'ensemble du processus a été supervisé par la Commission pédagogique¹⁷ et le suivi opérationnel par la coordination pédagogique de l'Interfédé. Chaque groupe de travail a œuvré selon le même schéma et a abouti à la production de trois référentiels, un référentiel métier/compétences, un référentiel de formation et un référentiel d'évaluation. Dans la seconde phase du projet, tous les groupes n'ont pas produit de référentiel d'évaluation. C'est notamment le cas pour les référentiels de l'aide-menuisier/aide-menuisière.

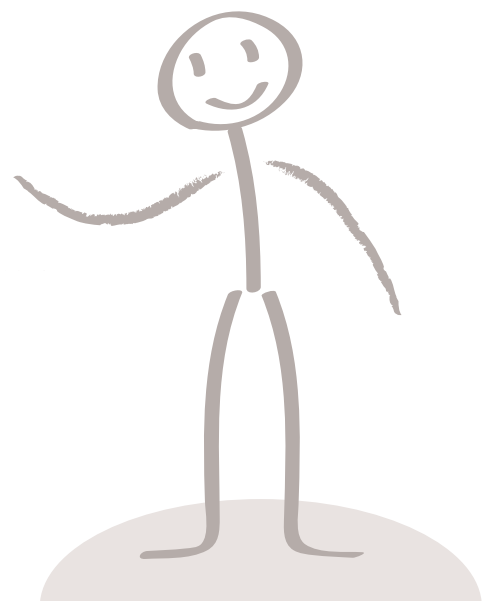
¹⁵ Les savoirs généraux de base sont : l'expression orale, l'expression écrite, la lecture, le calcul, l'espace et le temps.

¹⁶ Article 9, 4^e et Article 15, 7^e et 8^e du décret du 13 juillet 2013.

¹⁷ La Commission pédagogique de l'Interfédé est une instance qui réunit un mandataire du CA de l'IF pour chacune des fédérations qui constituent l'Interfédé.

Dans la première phase du projet, des rencontres entre animateurs méthode ont permis de croiser les difficultés et les acquis, mais aussi de travailler sur les compétences transversales sociales et professionnelles spécifiques aux formations proposées en CISP. Cette clarification est importante pour le secteur. En effet, ces compétences sont essentielles dans le parcours de formation des stagiaires dans le sens où elles soutiennent à la fois l'intégration sociale, mais également l'intégration professionnelle. Souvent évoquées, elles restaient pourtant relativement peu explicites. La confrontation entre animateurs méthode et au sein des groupes de travail a permis d'élaborer une proposition de formulation de celles-ci qui ne demandent qu'à être confrontées avec les pratiques d'autres CISP. Ce travail n'a pas été modifié suite à la deuxième phase des travaux. Il est donc repris à l'identique dans les Référentiels publiés en 2013.

Ces référentiels ne constituent pas une fin en soi et ne demandent qu'à être enrichis des pratiques des professionnels et des équipes. Au final, c'est près de 100 travailleurs et travailleuses engagés dans près de 50 centres et fédérations du secteur qui se sont impliqués directement dans ce projet, sans compter les équipes qui les ont soutenus et avec lesquelles les travailleurs ont confronté leur réflexion tout au long de la démarche.



Un chemin à poursuivre

Pour la majorité des participants, l'expérience a permis de prendre connaissance par la pratique de la méthodologie référentielle, mais aussi d'en mesurer les limites, les exigences et les atouts.

En 2013, plusieurs ont manifesté le souhait de continuer à travailler ensemble notamment pour confronter ces productions avec les programmes/outils déployés dans leur filière. C'est ainsi que les participants au groupe de travail référentiel pour les métiers des parcs et jardins ont produit des outils pédagogiques et des outils d'évaluation des apprentissages des stagiaires liés aux référentiels. Et que des participants au groupe de travail référentiel commis de cuisine ont partagé leurs outils et grilles d'évaluation en lien avec ce référentiel.

D'autres ont vivement souhaité que d'autres groupes de travail soient initiés sur d'autres métiers. Ce qui fut le cas pour quelques filières.

Ce travail n'est qu'une étape dans un processus long d'appropriation d'une démarche par des opérateurs de formation, appropriation qui se pense au service des stagiaires et en cohérence avec les options et valeurs du secteur. Ainsi, la question de l'évaluation des apprentissages reste centrale: quels processus et outils d'évaluation déployer en cohérence avec nos options pédagogiques de formation par le travail ou par l'expérience, dans une perspective émancipatrice ?

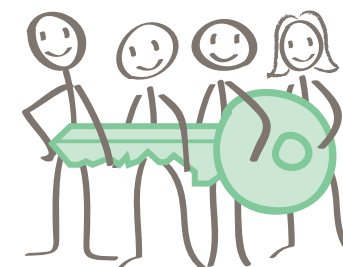
Ces référentiels sont des points d'appui communs pour enrichir les dispositifs de formation. À eux seuls, ils ne suffisent pas à construire une offre de formation. Ils offrent aux centres qui le souhaitent des points de repères pour formuler/enrichir leur action de formation et leurs méthodologies et outils d'évaluation. En ce sens, ils ont pour ambition de soutenir la cohérence des offres les unes par rapport aux autres, en ce compris avec des opérateurs partenaires dans le respect de l'autonomie de chacun.

L'action continue...

Démarche commune aux groupes de travail

Dans un esprit d'écoute, de confrontation, d'aller/retour sur l'expérience...

1. *Se procurer ou produire sur base des références existantes et l'expérience des participants, un **référentiel métier/compétences**. Les sources pour la production de ce référentiel sont le Consortium de validation des compétences, la CCPQ, le SFMQ...*
2. *Identifier les **Activités-clés** du métier, les **compétences**, les **ressources** (aptitudes : savoir-faire et savoir-faire comportementaux ; savoirs) et le niveau de responsabilité, d'autonomie et de complexité du travail.*
3. **Déterminer les compétences et les ressources qui feront l'objet de la formation.** *En effet, toutes les compétences ne peuvent s'acquérir en formation.*
4. *Sur cette base, définir les **Unités d'acquis d'apprentissage**. Celles-ci peuvent soit correspondre à une/des Activités-clés soit correspondre à des regroupements de plusieurs activités complémentaires. Le lien entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage est présenté dans un tableau de correspondance.*
5. *Pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, formuler l'**objectif de la formation** c'est-à-dire le comportement précis observable que le stagiaire sera capable d'exercer au terme de l'Unité d'acquis d'apprentissage.*



6. **Structurer l'Unité d'acquis d'apprentissage en séquences de formation** et traduire les compétences et ressources en objectifs spécifiques (les compétences visées dans la séquence) et objectifs opérationnels (les ressources à mobiliser) sous la forme d'un énoncé.
7. Enfin, pour chaque Unité d'acquis d'apprentissage, créer **une épreuve d'évaluation**. Définir les modes de contrôle (le lieu de l'épreuve, en situation réelle ou reconstituée), les modalités de l'épreuve (la tâche à réaliser, les conditions de réalisation, la durée et les contraintes) et déterminer les modalités d'évaluation (les critères, les indicateurs et les niveaux de réussite).
8. Enfin relire le tout et **se féliciter** du travail réalisé ensemble !

*La problématique **des compétences transversales** professionnelles aux différents métiers et des compétences transversales sociales a émergé dans chaque groupe de travail. Elle a fait l'objet d'une réflexion par groupe et transversale aux groupes via les animateurs-méthode et l'experte méthode.*

2. La méthodologie référentielle

La démarche référentielle est une méthodologie basée sur l'approche par compétences. Elle permet de valoriser les compétences des personnes en formation grâce à la reconnaissance de leurs acquis que ce soit dans l'emploi ou dans leur parcours de formation. La reconnaissance des acquis est également utilisée comme un outil afin de favoriser la construction de passerelles entre différentes actions de formation, soit chez un seul opérateur soit entre plusieurs opérateurs de formation.

Elle consiste en une mise en concordance entre la sphère du travail et celle de la formation.

L'approche par compétences se base sur l'analyse des situations de travail dans lesquelles seront appelés à travailler les stagiaires afin de déterminer les compétences requises pour accomplir les tâches et les responsabilités qui en découlent. Elle traduit ces compétences en comportements observables et mesurables pour les mettre en œuvre dans des activités d'apprentissages.

Logique MÉTIERS



Logique FORMATION

Référentiel de formation

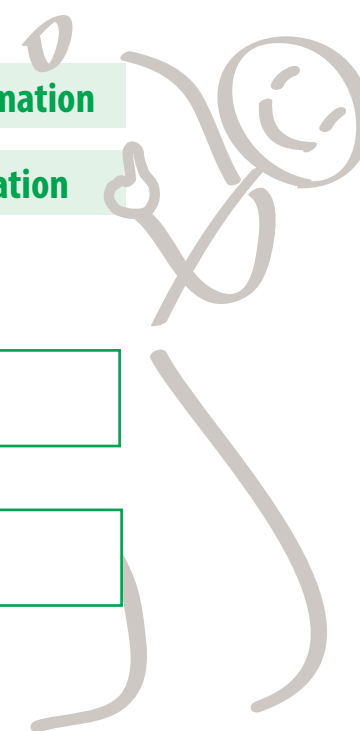
Référentiel d'évaluation

Programme de formation

Épreuves d'évaluation

Reconnaissance des acquis

Poursuite de parcours de formation





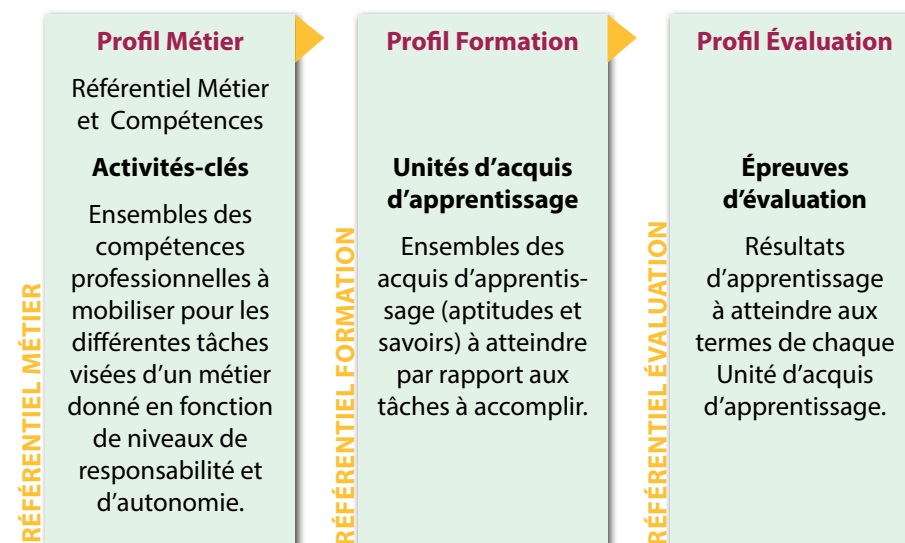
- › **LE RÉFÉRENTIEL MÉTIER/COMPÉTENCES** définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées¹⁸.
- › **LE RÉFÉRENTIEL FORMATION** définit les Unités d'acquis d'apprentissage associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).
- › **LE RÉFÉRENTIEL ÉVALUATION** détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

Deux types de méthodologie référentielle ont été utilisés dans le cadre des groupes de travail :

- › la méthodologie Thésée¹⁹,
- › la méthodologie propre au nouveau Service francophone des Métiers et des Qualifications – SFMQ.

Ces dernières sont très proches et complémentaires. Elles se fondent sur les mêmes principes et ont permis de rester dans le cadre des différentes directives tant belges qu'européennes prônant le « Lifelong Learning » c'est-à-dire le développement de l'apprentissage tout au long de la vie.

Articulation et synthèse de la méthode référentielle²⁰ versus SFMQ



¹⁸ Les sources de références pour la production de référentiels métier/compétences sont les travaux de la CCPQ, les référentiels sectoriels, le Répertoire Emploi Métier (REM) du Forem, le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois français (ROME), l'IFAPME, le Consortium de validation des compétences...

¹⁹ Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, Le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site www.aid-com.be, rubrique « publications et productions ».

²⁰ Voir « Guide méthodologique des filières et des passerelles » rubrique « publications et productions » www.aid-com.be.

3. Compétences transversales et Compétences métiers

Les compétences métiers se répartissent entre **compétences techniques** (qui relèvent des savoir-faire techniques et cognitifs et des savoirs c'est-à-dire des connaissances) et **compétences non techniques** (qui relèvent des savoir-faire comportementaux en situation professionnelle) directement liées au métier (ensemble des compétences se retrouvant au cœur des Activités-clés de chaque métier) qui se nomment également compétences transversales métiers.

Les compétences transversales sont communes à plusieurs situations professionnelles. Elles contribuent au développement du «savoir agir» en situations professionnelles, mais aussi personnelles (on parlera ici de compétences transversales sociales) et s'inscrivent dans le double objectif poursuivi par les opérateurs ISP :

- › permettre à chaque stagiaire de progresser dans son parcours de formation professionnelle en développant son autonomie professionnelle
- › soutenir sa participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique en général en développant son autonomie sociale.

Les actions de formation centrées sur les compétences leur permettant de réaliser un ensemble de démarches facilitant «le chemin vers l'emploi» relèvent de cette catégorie. Ces compétences transversales sociales relèvent des «compétences clés» ciblées par l'Union européenne qui les définit comme étant «*celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi*».

À noter que les compétences sont articulées entre elles. En effet, nombre d'entre elles se recoupent et sont étroitement liées: les aptitudes essentielles dans un domaine donné vont renforcer les compétences nécessaires dans un autre.

C'est sur base de cette définition que les différents groupes ont travaillé afin de préciser les compétences transversales visant au développement tant de l'autonomie sociale que de l'autonomie professionnelle des stagiaires en fonction de leurs caractéristiques et besoins individuels.

Ces compétences transversales sociales seront donc à travailler en regard des compétences inhérentes aux différents métiers visés en fonction des groupes et des individus participant au processus de formation. Il relèvera de la tâche des formateurs et de l'équipe pédagogique de déterminer lesquelles de ces compétences transversales favorisant l'autonomie sociale devront être abordées et travaillées au long de la formation pour chacun des stagiaires.

Les compétences transversales «métier», favorisant quant à elle l'autonomie professionnelle, seront intégrées tout au long de la formation au cœur des différentes Unités d'acquis d'apprentissage visées en fonction de leur pertinence.

C'est pourquoi, au début de chaque référentiel de compétences «métier» précisant les Activités-clés cœur de métier, les compétences transversales seront détaillées. Celles-ci sont communes à l'ensemble des productions. Elles n'ont pas été modifiées dans la phase 2 du projet, ce qui explique qu'elles sont identiques à celles présentées dans les productions réalisées en octobre 2013.



Compétences transversales **SOCIOPROFESSIONNELLES** et Compétences **MÉTIERS**



Compétences transversales « Sociales » visant à développer l'autonomie sociale (communes à tous les référentiels)	Compétences transversales « Métier » visant à développer l'autonomie professionnelle (communes à tous les référentiels)	Compétences techniques inhérentes aux métiers
<ul style="list-style-type: none">› Se connaître et prendre soin de soi› Communiquer› Participer à une vie collective/à la société› S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail	<ul style="list-style-type: none">› Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)› Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle› Organiser et planifier son travail› Adopter un comportement professionnel› Respecter l'environnement	<ul style="list-style-type: none">› Référentiel Vente› Référentiel Commis de cuisine› Référentiel Commis de salle› Référentiel Employé administratif et d'accueil› Référentiel Poseur de fermetures menuisées› Référentiel Ouvrier semi qualifié en entreprise de parcs et jardins› Référentiel Orientation

4. Glossaire²¹

Activités-clés : les activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier, quel que soit le contexte d'application.

Acquis d'apprentissage : l'énoncé de ce que l'apprenant sait comprendre et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage.

Aptitudes : la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).

Cadre européen des certifications : le CEC est un système commun de référence européen qui permet d'établir un lien entre les systèmes et les cadres de certification de différents pays. Il est traduit dans chacun des pays. La Belgique francophone adoptera prochainement son **Cadre francophone des certifications**.

Compétence : la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Critères : qualité que l'on attend d'un objet évalué.

Filière de formation : offre de formation préétablie, planifiée, coordonnée et mise en œuvre par un ou plusieurs opérateurs. Elle est organisée pour des groupes de personnes à qui elle propose un parcours type. Une filière de formation comprend une ou plusieurs passerelles.

Indicateurs : manifestation observable d'un critère. Il donne une indication qui permet de répondre à la question : « à quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

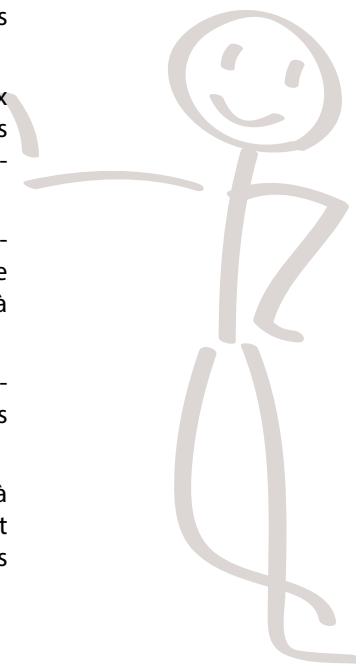
Passerelle : mécanisme qui permet le passage entre deux actions ou opérateurs de formation, basé sur la reconnaissance automatique des acquis de l'individu. Ceci implique l'adhésion des opérateurs concernés, fondée sur une norme commune et sur un dispositif d'évaluation de ces acquis reconnu par tous.

Référentiel de formation définit les Unités de formation associées aux Activités-clés du métier en précisant les acquis d'apprentissage visés (= Savoirs et Aptitudes composants les compétences visées par la formation).

Référentiel d'évaluation détermine les seuils minimum de maîtrise exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives destinées à l'enseignement, en ce compris l'Enseignement de promotion sociale.

Référentiel métier/compétences définit le métier en termes de production et de services attendus. Il liste les Activités-clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Savoir : le résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.



²¹ Sources : Guide méthodologique du SFMQ, Guide méthodologique des filières et passerelles du projet Thé-sée, Consortium de validation des compétences, Référentiels ECO+.



Savoir-faire ou savoir comment faire. On peut notamment distinguer les savoir-faire cognitifs et les savoir-faire pratiques. **Savoir-faire cognitifs** : procédures, modes d'emploi, chronologies d'opérations, respect des normes de sécurité et d'hygiène... **Savoir-faire pratiques** : gestes professionnels, tour de main, habiletés sensori-motrices.

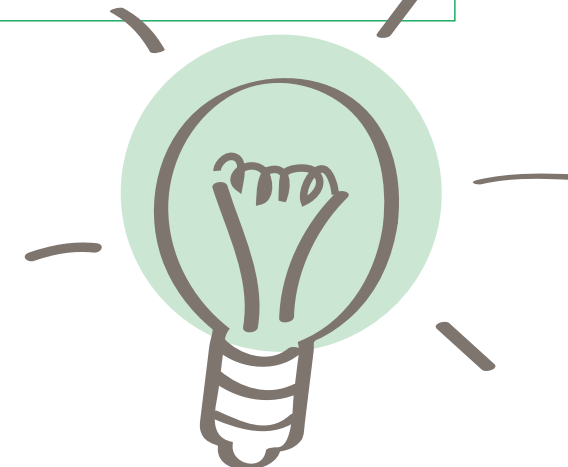
Savoir-faire comportemental : renvoie à la capacité réflexive de la personne par rapport aux caractéristiques des situations qu'elle rencontre. Cette capacité peut être d'ordre organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), d'ordre social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), d'ordre psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Unité d'acquis d'apprentissage : un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué ou validé.

Validation des compétences : la reconnaissance officielle des compétences professionnelles sur base de la pratique d'un métier. En Belgique francophone celle-ci peut se faire via le **Consortium de validation des compétences**.

SFMQ : Service francophone des métiers et des qualifications. Ce service a remplacé la CCPQ (Commission consultative des professions et des qualifications). Il a pour mission de produire des référentiels métiers et formations de référence pour l'enseignement et la formation professionnelle. Plus d'informations : www.sfmq.cfwb.be.

Thésée : projet européen développé en partenariat avec : AID asbl, CF2M, le Forem et Bruxelles Formation. Guide méthodologique et Vade-Mecum des filières et des passerelles téléchargeables sur le site www.aid-com.be, rubrique « publications et productions ».



LES OBJECTIFS DU SFMQ :

- réaliser des Profils métiers qui traduisent la réalité de l'exercice concret des différents métiers ;
- réaliser des Profils formations qui correspondent aux Profils métiers et ainsi de garantir la cohérence des formations dispensées avec les besoins du monde du travail ;
- doter les Opérateurs d'enseignement et de formation (O.E.F.) de Profils formations communs et de permettre la perméabilité entre les O.E.F. en garantissant la prise en compte des acquis antérieurs des apprenants et donc en favorisant leur mobilité ;
- établir le lien entre les profils et les structures de Services publics de l'emploi (S.P.E.) et d'améliorer la lisibilité des systèmes d'enseignement qualifiant, de formation, de validation des compétences et d'offre d'emploi ;
- disposer de références et langage communs pour tous les partenaires : interlocuteurs sociaux, S.P.E., enseignement et formation professionnels, validation des compétences.



Les référentiels OUVRIER/OUVRIÈRE semi-qualifié/e en MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Une définition du métier²²

L'ouvrier/l'ouvrière semi-qualifié/e en cultures maraîchères bio sous abri et de plein champ travaille sous la responsabilité d'un patron et exécute les différentes interventions d'après les consignes reçues et dans une autonomie relative pour des tâches simples et répétitives. L'ouvrier / l'ouvrière semi-qualifié/e est un exécutant qui maîtrise les tâches et gestes techniques toutefois son autonomie relative doit l'amener à interpeller son chef de culture en cas de doute sur la tâche ou le geste technique à réaliser, ou lorsqu'il constate des anomalies survenues dans les cultures ou sur le matériel.

Cet ouvrier/ouvrière participe aux travaux de production, récolte et conditionne des légumes, à l'aide d'outils manuels, d'engins motorisés et/ou de traction animale. Il/elle participe à la protection de l'environnement. Il/elle exerce son emploi en plein air et/ou sous abri. Il/elle exerce son métier en plein air et en conditions météorologiques parfois difficiles, il/elle doit avoir une bonne condition physique. Il/elle possède des aptitudes pour le travail en équipe.

Il/elle travaille dans le respect des consignes reçues, des règles de sécurité et d'ergonomie, des réglementations relatives à l'environnement et à l'agriculture biologique en vigueur.

²² Sources : CCPO Ouvrier en culture maraîchère sous abri et de plein champ - SFMQ Agent Agricole Polyvalent.



1. Le référentiel MÉTIER/COMPÉTENCES

Le référentiel métier/compétence a été construit sur base des référentiels existants et de l'expérience des participants dans le métier. Il comprend dans un premier temps une présentation des Activités-clés du métier en tenant compte que celles-ci comprennent les compétences favorisant l'autonomie professionnelle et l'autonomie sociale des stagiaires.

Les Activités-clés du métier

ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : PARTICIPER À LA CULTURE DES PLANTES

- › Semer en plein champ et/ou sous abris
- › Repiquer en pots ou en mottes
- › Planter en plein champ et/ou sous abris
- › Entretenir les cultures en plein champ et/ou sous abris
- › Multiplier des plantes

ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : PRÉPARER ET PRENDRE SOINS DES SOLS

- › Fertiliser ou amender à l'aide de produits préparés
- › Fabriquer et utiliser un compost
- › Cultiver et enfuir un engrais vert
- › Travailler le sol
- › Mettre en place un paillage



**ACTIVITÉ-CLÉ N°3 :
PROTÉGER LES CULTURES**

- › Repérer des anomalies et symptômes de désordres culturaux
- › Identifier les causes des principales anomalies et symptômes de désordres culturaux
- › Appliquer des mesures préventives
- › Appliquer un traitement

**ACTIVITÉ-CLÉ N°4 :
RÉCOLTER, CONDITIONNER ET STOCKER EN VUE DE LA
COMMERCIALISATION OU DE LA CONSERVATION**

- › Récolter
- › Trier
- › Conditionner
- › Stocker en vue de commercialisation ou de conservation

**ACTIVITÉ-CLÉ N°5 :
COMMERCIALISER LES PRODUCTIONS**

- › Préparer les commandes
- › Commercialiser

**ACTIVITÉ-CLÉ N°6 :
AMÉNAGER ET ENTREtenir L'ENVIRONNEMENT DE L'EXPLOITA-
TION EN VUE DE FAVORISER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE**

- › Planter des arbres, haies, arbustes
- › Entretenir des arbres, haies, arbustes
- › Créer et entretenir un environnement favorable aux auxiliaires de culture
- › Entretenir les chemins

**ACTIVITÉ-CLÉ N°7 :
ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES, MACHINES ET OUTILS DE
L'EXPLOITATION**

- › Entretenir les abris de culture
- › Entretenir l'outillage motorisé et manuel
- › Entretenir les systèmes d'irrigation de culture en plein champ et sous abri
- › Protéger et entretenir les structures non végétales

**ACTIVITÉ-CLÉ N°8 : PRENDRE SOIN ET TRAVAILLER AVEC DES
ANIMAUX DE TRAIT**

- › Participer aux soins et à l'entretien des animaux de trait
- › (Dés)Harnacher et (dés)équiper l'animal
- › Mener ou assister l'attelage pour effectuer des opérations culturales



Les Activités-clés transversales

ACTIVITÉ-CLÉ TRANSVERSALE N°1 : ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL

- › Travailler en équipe
- › Organiser son propre travail
- › Respecter le matériel de travail
- › Respecter les consignes de sécurité et les règles d'ergonomie
- › Respecter les consignes environnementales

ACTIVITÉ-CLÉ TRANSVERSALE N°2 : MAÎTRISER LES TECHNIQUES DE BASE DU MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

- › Identifier les plantes, reconnaître les principales plantes cultivées des adventices
- › Utiliser un pulvérisateur
- › Utiliser les machines et outils
- › Prendre des mesures



autonomie professionnelle

Cinq compétences transversales favorisant l'autonomie professionnelle

- › Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)
- › Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle
- › Organiser et planifier son travail
- › Adopter un comportement professionnel
- › Respecter l'environnement

autonomie sociale

Quatre compétences transversales favorisant l'autonomie sociale

- › Se connaître et prendre soin de soi
- › Communiquer
- › Participer à une vie collective/à la société
- › S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail



Détails des compétences transversales

Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales « autonomie sociale »

1. Se connaître et prendre soin de soi

- › Développer l'estime de soi
- › Surmonter ses émotions liées à des situations tendues ou agressantes
- › Développer des stratégies de résolution de problèmes (sociaux) développer des stratégies pour être acteur de sa vie
- › Apprendre de ses expériences et développer une attitude réflexive par rapport à ses choix et ses actes

2. Communiquer

- › Communiquer dans le respect de soi et des autres (notamment comportement non discriminant)
- › Maîtriser les codes oraux et écrits
- › Extraire l'essentiel de l'information disponible et la structurer
- › Défendre, faire comprendre ses idées, les argumenter

3. Participer à une vie collective/à la société

- › Identifier et soutenir les valeurs/fondements de la société
- › Analyser une situation et se positionner
- › Développer des stratégies pour être acteur de changement
- › Éveil/conscientisation par rapport à soi, mais aussi par rapport à la société et ses enjeux
- › Respecter son environnement (utiliser rationnellement l'énergie, limiter les nuisances environnementales...)

4. S'intégrer sur le marché de l'emploi ou du travail

- › Connaître le cadre de l'emploi et le marché du travail
- › Rechercher un emploi, une formation ou un stage
- › Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle
- › Gérer sa mobilité
- › Gérer la garde des enfants
- › Adapter son projet face aux réalités professionnelles

Les acquis d'apprentissage visés dans les Compétences transversales pour développer l'« autonomie professionnelle »

Compétences transversales permettant de développer l'« autonomie professionnelle »			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Travailler en équipe (de l'ordre du relationnel et du travail)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les tâches et rôles de chacun (droits et obligations) • Identifier son propre rôle • Analyser une situation problème • Développer son esprit critique et d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • S'adapter à la culture d'entreprise • Respecter chaque membre : sa place, son identité, son travail • Réaliser sa part de travail • Établir des relations de travail collaboratives et courtoises • Respecter les contraintes liées à sa place, son poste de travail, son appartenance... • Faire preuve de solidarité, de souplesse et de tolérance • Faire preuve d'assertivité • Gérer son stress, ses émotions, son agressivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Organigramme • Aspects légaux du travail : contrat de travail...
2. Communiquer (de manière adéquate) en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement un message • Interpréter la communication non verbale en fonction du contexte et de l'interlocuteur • Argumenter : justifier et renforcer son point de vue • Réfuter : rejeter partiellement ou totalement un raisonnement émis en apportant une justification 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter un message au contexte et à l'interlocuteur • Utiliser les règles de bienséance et de politesse adéquates 	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de base de la communication
3. Organiser et planifier son travail	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer son temps de travail • Évaluer son travail • Réaliser un planning • Mettre des priorités • Anticiper : agir en tenant compte des tendances et des conséquences futures 	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les obligations et impératifs auxquels il faut faire face • Faire preuve de rigueur 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de gestion du temps • Méthodes d'auto-évaluation



4. Adopter un comportement professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Adopter un rythme de travail adapté (suivre le rythme du travail)• Gérer un horaire lié au métier	<ul style="list-style-type: none">• Respecter le matériel mis à disposition• Aller jusqu'au bout du travail commencé• S'approprier le sens du travail bien fait : s'appliquer des normes de qualité et les respecter• Respecter les délais• Supporter et gérer le stress induit par une situation imprévue ou urgente• Adopter un comportement professionnel non discriminant• Adopter une tenue adaptée	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les bases du métier
5. Respecter l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser rationnellement l'énergie• Gérer correctement les déchets• Limiter les nuisances environnementales	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les réglementations en vigueur	<ul style="list-style-type: none">• Règles liées à l'environnement en fonction de la situation de travail

Détails des Activités-clés cœur de métier

Les Activités-clés sont détaillées en précisant pour chaque compétence les aptitudes, c'est-à-dire les savoir-faire, les savoir-faire comportementaux, les savoirs et les niveaux d'autonomie, de complexité et de responsabilité.

Dans le cadre de ses travaux, le groupe a souhaité disposer de définitions non équivoques pour les niveaux de responsabilité, d'autonomie et de complexité à attribuer aux différentes AC. Dans ce cas, la référence finale fait foi, et nous sommes revenus aux définitions du SFMQ (cfr fiche COPRO-FOR-01, guide méthodologique SFMQ) :

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ	NIVEAU D'AUTONOMIE	NIVEAU DE COMPLEXITÉ
<ul style="list-style-type: none"> • 1 = Exercer le métier (Activité-clé) sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique • 2 = Exercer le métier seul (sous sa responsabilité propre, sans personne de référence au-dessus ou en dessous) • 3 = Exercer le métier en étant responsable d'une ou plusieurs personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 = Des instructions très précises sont données au travailleur ; le responsable est présent tout au long de la production ; les fiches de travail à disposition sont très précises et détaillées • 2 = Les instructions données concernent les étapes intermédiaires (sans indication sur les procédures à utiliser) ; le responsable vérifie le travail à chaque étape ; les fiches de travail reprennent les étapes (check-liste) • 3 = Les instructions sont limitées à l'énoncé du service ou de la production à réaliser ; le responsable est consultable en cas de problème ; les procédures et matériaux sont laissés au choix du travailleur 	<ul style="list-style-type: none"> • A = Situations simples et identiques à chaque prestation • B = Situations simples et similaires • C = Situations complexes et similaires • D = Situations complexes et inédites





ACTIVITÉ-CLÉ N°1 : PARTICIPER À LA CULTURE DES PLANTES				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Semer en plein champ et/ou sous abris	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter l'itinéraire de semis demandé : <ul style="list-style-type: none"> » contenant » technique de semis » calendrier • Effectuer un faux semis • Préparer un lit de semis • Semer manuellement ou mécaniquement dans le respect des densités et profondeur de semis • Utiliser un traceur, un cordeau, en respect des interlignes et de l'alignement demandés • Utiliser les différents outils : semoirs, motteuses • Utiliser une couche chaude • Se référer à une notice technique, un guide, un calendrier de semis... • Rappporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture • Etiqueter les semis • Entretien des semis : <ul style="list-style-type: none"> » arrosage » t° » lumière » fertiliser • Repérer, détecter les éventuels problèmes survenus sur les semis et en référer à son chef de culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Être : <ul style="list-style-type: none"> » rigoureux » minutieux » organisé » systématique » observateur • Adapter son comportement aux paramètres naturels pour effectuer le semis <ul style="list-style-type: none"> » t° » h° » lumière » substrat 	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul de surface, de dimension, de quantité, de densité • Conditions de germination • Techniques de préparation d'un lit de semis : objectifs, conditions météorologiques, pédologiques • Connaissances générales des exigences de croissance des plantes • Notions de planification des cultures, assolements et rotations • Reconnaissance et caractéristiques des semences des principales espèces cultivées • Connaissance du matériel, de l'outillage et des infrastructures de semis • Techniques d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines et outils • Connaissance des différentes techniques de semis : motte, alvéole, en pot, en ligne, à la volée... • Connaissance des techniques d'entretien des semis • Connaissance des principaux problèmes liés aux semis • Notions de base de la réglementation et certification de l'AB²³ 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>

23 AB : agriculture biologique.

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
2. Repiquer en pots ou en mottes	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les contenants et le substrat • Sélectionner les plantes à repiquer • Suivre les consignes de repiquage : <ul style="list-style-type: none"> » stade de développement » profondeur, densité » contenant, substrat • Entretien des plants <ul style="list-style-type: none"> » arrosage » t° » lumière » fertiliser • Repérer, détecter les éventuels problèmes survenus sur les plantules et en référer à son chef de culture • Etiqueter les plants conformément au semis • Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Être : <ul style="list-style-type: none"> » rigoureux » minutieux » organisé » systématique » observateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances générales des exigences de croissance des plantes • Connaissance du matériel, de l'outillage et des infrastructures • Connaissance des techniques d'entretien des plantules • Connaissance des principales anomalies et désordres sur les plantules • Notions de base de la réglementation et certification de l'AB 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>





COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
3. Planter en plein champ et/ou sous abris	<ul style="list-style-type: none">• Participer à évaluer la surface nécessaire à la plantation• Préparer un lit de plantation• Sélectionner les plantes à planter• Suivre les consignes de plantation :<ul style="list-style-type: none">» stade de développement» profondeur, densité• Habiller les plantes• Praliner• Arroser• Repérer, détecter les éventuels problèmes survenus sur les plantules• Etiqueter les plantations conformément au semis• Installer des protections contre le climat, les ravageurs• Rappporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture• Utiliser les outils de manière efficace, sûre et ergonomique	<ul style="list-style-type: none">• Être :<ul style="list-style-type: none">» rigoureux» minutieux» organisé» systématique» observateur• Savoir choisir l'outil adapté à la plante et à la plantation• Adapter son comportement aux paramètres naturels pour effectuer la plantation :<ul style="list-style-type: none">» t°» h°	<ul style="list-style-type: none">• Calcul de surface, de dimension, de quantité, de densité• Techniques de préparation d'un lit de plantation : objectifs, conditions météorologiques, pédologiques• Connaissances générales des exigences de croissance des plantes• Connaissance du matériel, de l'outillage et des infrastructures (serres)• Connaissance des techniques d'entretien des plantules : objectifs, conditions météorologiques, pédologiques• Connaissance des principales anomalies et désordres sur les jeunes plantes• Notions de base de la réglementation et certification de l'AB• Règles de sécurité et d'ergonomie	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
4. Entretien des cultures en plein champ et/ou sous abris	<ul style="list-style-type: none"> • Sarcler, biner • Désherber mécaniquement ou thermique- ment • Arroser • Installer un dispositif d'irrigation • Utiliser un dispositif d'irrigation • Maîtriser les paramètres naturels pour assu- rer la croissance des cultures sous abris : » t° » h° » lumière » aération • Lire un thermomètre, hygromètre • Butter • Pailler • Tuteurer • Tailler, égourmander, pincer • Fertiliser • Repérer, détecter les éventuels problèmes survenus sur la culture et en référer à son chef de culture • Effectuer une pulvérisation • Utiliser des engins de culture motorisés et/ ou en traction animale : motoculteur, mini- tracteur, kassine, débroussailleuse... • Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture • Utiliser les outils et machines de manière efficace, sûre et ergonomique 	<ul style="list-style-type: none"> • Être : » observateur » rigoureux » minutieux » organisé » systématique • Avoir un rythme de travail adapté • Savoir choisir l'outil adapté à l'opération culturelle • Adapter son travail aux caractéristiques du sol et aux conditions pédoclimatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances générales des exigences de croissance des plantes • Connaissance du matériel, de l'outillage et des infrastructures (serres) • Connaissance des techniques d'entretien des plantes • Connaissance des principales anomalies et désordres sur les cultures maraîchères • Connaissance des conditions de culture sous abri • Principales adventices • Notions de base de la réglementation et certification de l'AB • Règles de sécurité et d'ergonomie • Techniques d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines et outils 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
5. Multiplier des plantes	<ul style="list-style-type: none">• Préparer les contenants et le substrat• Bouturer en herbacé, semi-ligneux• Marcotter• Diviser• Utiliser les outils et équipements appropriés• Maîtriser les paramètres naturels pour assurer la bonne reprise :<ul style="list-style-type: none">» t°» h°» lumière» aération• Récolter et conditionner les graines en vue de semis• Étiquetage• Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture	<ul style="list-style-type: none">• Être :<ul style="list-style-type: none">» observateur» rigoureux» minutieux» organisé» systématique• Avoir un rythme de travail adapté• Savoir choisir l'outil adapté à l'opération culturale	<ul style="list-style-type: none">• Notions de physiologie végétale• Objectifs et techniques de multiplication végétative• Objectifs et notions de base de la multiplication sexuée	Autonomie : 1 Responsabilité : 1 Complexité : C



ACTIVITÉ-CLÉ N°2 : PRÉPARER ET PRENDRE SOINS DES SOLS				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Fertiliser ou amender à l'aide de produits préparés	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la caractérisation du sol • Repérer, détecter les éventuels problèmes survenus sur les plantes liés à la fertilisation (carences- excès) • Respecter les consignes de dosage • Incorporer un amendement, un engrais solide • Appliquer un engrais soluble • Utiliser des engins de culture motorisés et/ ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... • Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter son travail aux caractéristiques du sol et aux conditions pédoclimatiques • Manipuler les machines en confiance • Être attentif 	<ul style="list-style-type: none"> • Amendement et fertilisation : définition, objectifs, techniques • Notion de pédologie • Notion de physiologie et besoins nutritifs des plantes • Règle de 3, volume, surface, dilution • Type de fertilisants et leur mode d'application • Machines et outils • Techniques d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines et outils • Notions de l'impact des fertilisants sur l'environnement, les plantes et la santé humaine • Notions de réglementation environnementale (PGDA²⁴) • Notions de base de la réglementation et certification de l'AB • Règles de sécurité et d'ergonomie 	<p>Autonomie : 1 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>

24 PGDA : Plan de Gestion Durable de l'Azote.





COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
2. Fabriquer et utiliser un compost	<ul style="list-style-type: none"> Préparer le lieu de compostage Récolter des déchets organiques acceptables Broyer Monter un andain Favoriser l'évolution du compost : <ul style="list-style-type: none"> » aération » arrosage » bâchage » retournement Détecter d'éventuels problèmes d'évolution du compost et en référer à son chef de culture Enfouir ou épandre Utiliser des engins de culture motorisés et/ ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> Être : <ul style="list-style-type: none"> » observateur » réactif pour corriger une situation Manipuler les machines en confiance Être attentif 	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de compostage Notions de réglementation environnementale (PGDA) Règles de sécurité et d'ergonomie 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>
3. Cultiver et enfuir un engrais vert	<ul style="list-style-type: none"> Semer manuellement ou mécaniquement dans le respect des densités et profondeur de semis Broyer à l'aide de machines Enfouir à l'aide de machines Utiliser des engins de culture motorisés et/ ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> Manipuler les machines en confiance Être attentif 	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des différents engrais verts, leurs caractéristiques et utilisations Notions de réglementation environnementale (PGDA) Techniques d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines et outils 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
4. Travailler le sol	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la caractérisation du sol Travailler le sol en profondeur (décompacteur, sous-soler, labourer...) à l'aide d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... ou d'outils manuels Travailler le sol en surface (herser, fraiser...) à l'aide d'engin de culture ou manuellement Façonner le sol pour la mise en culture (buttes, planches, billons...) Vérifier la qualité du travail réalisé Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter son travail aux caractéristiques du sol et aux conditions pédoclimatiques Comprendre et respecter le sol Réaliser son travail de manière systématique Manipuler les machines en confiance Être attentif Respecter les consignes 	<ul style="list-style-type: none"> Notions de pédologie et du complexe sol Travail du sol : définition, objectifs, techniques Importance du sol et de sa vie en AB Connaissance des machines et outils et de leur utilisation Techniques d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines et outils Règles de sécurité et d'ergonomie Notions de réglementation environnementale (PGDA) 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>
5. Mettre en place un paillage	<ul style="list-style-type: none"> Installer un paillage plastique Installer un paillage organique Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> Être : <ul style="list-style-type: none"> » observateur » rigoureux » minutieux » organisé » systématique 	<ul style="list-style-type: none"> Notions de pédologie et du complexe sol Paillage : définition, objectifs, techniques Importance du sol et de sa vie en AB Caractéristiques, avantages et inconvénients des paillis 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>

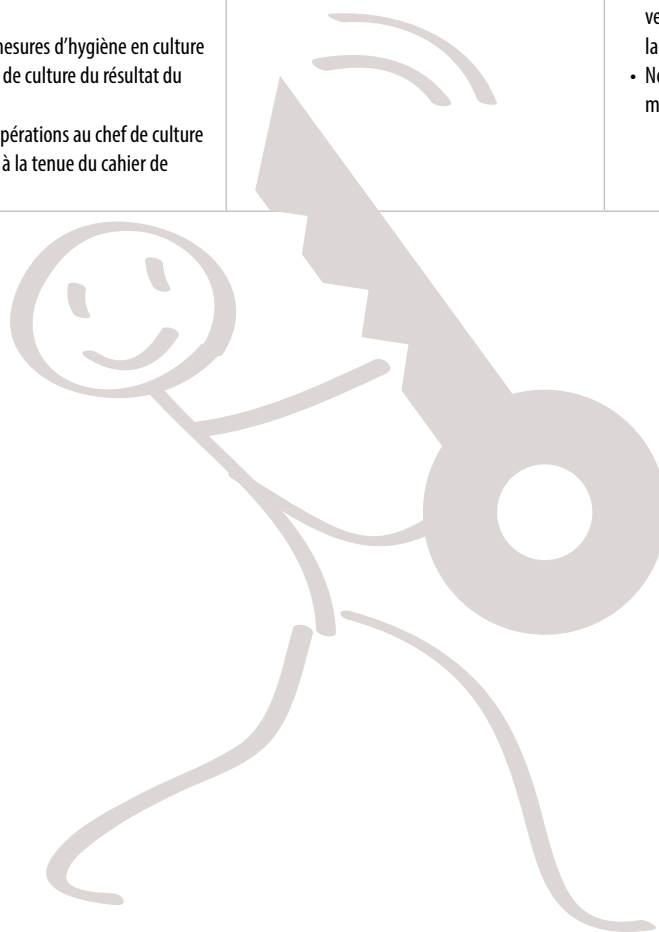




ACTIVITÉ-CLÉ N°3 : PROTÉGER LES CULTURES

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Repérer des anomalies et symptômes de désordres cultureux	<ul style="list-style-type: none"> Repérer des dégâts sur les cultures : maladies, ravageurs, dégâts environnementaux, carences minérales et erreurs culturales Référencer à son chef de culture les anomalies observées 	<ul style="list-style-type: none"> Être attentif, observateur 	<ul style="list-style-type: none"> Notions de physiologie végétale Principaux symptômes observés sur les plantes Méthodes de dépistage 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 2 Complexité : C</p>
2. Identifier les causes des principales anomalies et symptômes de désordres cultureux	<ul style="list-style-type: none"> Distinguer l'origine biotique ou abiotique de l'anomalie ou du symptôme Identifier les principales maladies et ravageurs Identifier les principaux dégâts environnementaux, carences minérales et erreurs culturales 	<ul style="list-style-type: none"> Être attentif, observateur 	<ul style="list-style-type: none"> 5 Principales maladies et leur cycle 15 Principaux ravageurs et leur cycle 10 Principaux dégâts environnementaux, carences ou excès minéraux et erreurs culturales 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 2 Complexité : C</p>
3. Appliquer des mesures préventives	<ul style="list-style-type: none"> Selon les consignes reçues : <ul style="list-style-type: none"> » installer un voile de protection » installer des barrières physiques (filet, clôture...) » associer les cultures » appliquer le plan d'assolement et de rotation » préparer et appliquer des purins et bouillies dans le but de renforcer les plantes Adapter son travail d'entretien des cultures dans une optique de prévention Appliquer les mesures d'hygiène en culture Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> Être : <ul style="list-style-type: none"> » observateur » rigoureux » minutieux » organisé » systématique 	<ul style="list-style-type: none"> Principaux auxiliaires de culture indigènes Principes de lutte biologique Associations culturales favorables et défavorables Dispositifs de prévention (voiles) Notions de prévention appliquée aux itinéraires techniques de culture Assolement et rotation Notion d'hygiène en culture Principales maladies et leur cycle Principaux ravageurs et leur cycle 	<p>Autonomie : 1 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
4. Appliquer un traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les consignes reçues : <ul style="list-style-type: none"> » installer des pièges (phéromones, cage, topcat, glu...) » lâcher des prédateurs de prédateurs de culture » appliquer un produit phytosanitaire • Eliminer les plantes ou parties de plantes atteintes • Appliquer les mesures d'hygiène en culture • Référer au chef de culture du résultat du traitement • Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Être : <ul style="list-style-type: none"> » observateur » rigoureux » minutieux » organisé » systématique 	<ul style="list-style-type: none"> • Produits phytosanitaires agréés en AB • Principes de lutte biologique • Phytolice – Règles de sécurité • Principales maladies et leur cycle • Principaux ravageurs et leur cycle • Notions des stratégies d'intervention • Notions de l'impact des stratégies d'intervention sur l'environnement, les plantes et la santé humaine • Notions de réglementation environnementale 	<p>Autonomie : 1 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>





ACTIVITÉ-CLÉ N°4 : RÉCOLTER, CONDITIONNER ET STOCKER LES PRODUCTIONS EN VUE DE LA COMMERCIALISATION OU DE LA CONSERVATION

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Récolter	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner l'outil approprié pour récolter • Sélectionner les légumes à récolter selon le stade de maturité • Récolter de manière adéquate • Récolter au moment adéquat (conditions atmosphériques) • Rappporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le respect du produit • Être : <ul style="list-style-type: none"> » rigoureux » minutieux » organisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de récolte • Conditions et techniques de récolte • Règles de sécurité et d'ergonomie 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>
2. Trier	<ul style="list-style-type: none"> • Trier selon les consignes en fonction : <ul style="list-style-type: none"> » de la destination commerciale » du calibrage » de la qualité : fraîcheur, maturité, conformation... » ... • Manipuler les produits en fonction de leurs caractéristiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Être : <ul style="list-style-type: none"> » observateur » rigoureux » minutieux » organisé » systématique 	<ul style="list-style-type: none"> • Critères de tri • Pratiques de manipulation des produits 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>
3. Conditionner	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les légumes pour la commercialisation ou le stockage (lavage, brossage, habillage...) • Refroidir • Peser selon conditionnement • Conditionner en caisses, sacs, bottes... pour la vente directe • Conditionner en caisses, sacs, bottes, vrac pour le stockage • Evaluer la qualité du conditionnement pour la vente (fraîcheur, présentation, calibrage...) • Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire • Etiqueter 	<ul style="list-style-type: none"> • Être attentif à la conformité du conditionnement • Veiller à la bonne image du producteur, de la production auprès du client • Être rigoureux et constant 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de BPH²⁵ et de sécurité alimentaire • Techniques de préparation des produits • Formes de conditionnement par produit • Poids et mesure • Outils de pesage et d'étiquetage • Techniques de refroidissement • Critères de qualité 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>

25 BPH : Bonnes Pratiques d'Hygiène.

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
4. Stocker en vue de commercialisation ou de conservation	<ul style="list-style-type: none"> • Stocker en fonction des paramètres de conservation du produit : <ul style="list-style-type: none"> » t° » h° » luminosité » ventilation • Utiliser et organiser une chambre froide, une cave, un endroit sec • Remplir un silo • Surveiller l'évolution de la qualité du produit en cours de conservation et en référer au responsable • Repérer les anomalies de conservation • Protéger les produits des ravageurs (grillage, pièges...) • Entretien des lieux de stockage 		<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de stockage • Logique d'utilisation d'un lieu de stockage • Normes d'hygiène d'une chambre froide, d'un lieu de stockage et du matériel • Notion de réglementation relative au conditionnement des productions maraîchères • Paramètres de stockage (t°, durée, h°, luminosité, ventilation) • Evolution naturelle des produits en cours de stockage • Anomalies de conservation 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>





ACTIVITÉ-CLÉ N°5 : COMMERCIALISER LES PRODUCTIONS				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Préparer les commandes	<ul style="list-style-type: none"> • Lire le bordereau de commande • Conditionner les produits (cf. AC4.3) • Peser et étiqueter • Organiser le travail méthodiquement en fonction des commandes 	<ul style="list-style-type: none"> • Être : <ul style="list-style-type: none"> » rigoureux » minutieux » organisé » systématique • Autocontrôler son travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Notions de BPH • Opération arithmétique • Poids et mesure • Outils de pesage et d'étiquetage 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>
2. Commercialiser	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire • Charger le véhicule dans l'ordre logique de livraison • Décharger • Organiser et replier un étal • Accueillir, informer et conseiller le client • Servir le client : <ul style="list-style-type: none"> » argumenter le produit » proposer des produits additionnels » emballer la marchandise » peser et étiqueter » faire l'addition, encaisser » prendre congé du client • Gérer la caisse et rendre compte des ventes 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une attitude avenante • Avoir une bonne présentation • Gérer ses émotions • S'exprimer correctement avec assertivité • Faire preuve de réactivité et d'à-propos 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de politesse • Techniques de communication et de vente • Notions de BPH • Opération arithmétique • Poids et mesure • Outils de pesage et d'étiquetage • Notions de marketing appliquées à un étal de marché • Qualités intrinsèques de l'AB • Qualités, transformations et destinations des produits maraîchers • Monnaie et les billets de banques • Modes de paiement (cash, cartes de paiement, cartes de fidélité, bons de réduction...) • Notions de bases légales en matière de commercialisation 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>

ACTIVITÉ-CLÉ N°6 : AMÉNAGER ET ENTREtenir L'ENVIRONNEMENT DE L'EXPLOITATION EN VUE DE FAVORISER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE				
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Planter des arbres, haies, arbustes	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer les fosses de plantations • Amender • Habiller, praliner les plantes • Planter • Tuteurer • Protéger des ravageurs 		<ul style="list-style-type: none"> • Notion d'écosystème • Principaux types d'éco-culture • Techniques de plantation 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>
2. Entretenir des arbres, haies, arbustes	<ul style="list-style-type: none"> • Tailler • Rabattre • Utiliser une tronçonneuse, un taille-haie • Utiliser le matériel manuel de taille sécateur, échenilloir, scie... . • Entretien de premier niveau du matériel • Broyer • Evacuer les déchets • Utiliser les EPI²⁶ adaptés aux machines 	<ul style="list-style-type: none"> • Sens du travail bien fait, esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Notion d'écosystème • Principaux types d'éco-culture • Techniques de taille et de rabattage • Outils de taille • Techniques d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines et outils • EPI • Règles de sécurité 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>
3. Créer et entretenir un environnement favorable aux auxiliaires de culture	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les plantes favorables aux auxiliaires de culture et favoriser leur développement • Identifier et éliminer les adventices indésirables, les plantes invasives • Planter • Semer • Poser des dispositifs favorisant les auxiliaires : nichoirs à insectes, à oiseaux... • Débroussailler • Tondre • Faucher • Utiliser les EPI adaptés aux machines • Nettoyer et entretenir une mare (feuilles, vase, réparer une bâche...) • Arracher des plantes et algues aquatiques envahissantes • Gérer les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> • Sens du travail bien fait, esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Notion d'écosystème • Principaux types d'éco-culture • Plantes adventices • Plantes aromatiques • Plantes favorables aux auxiliaires de culture • Techniques de plantation et de semis • Notion d'habitats des principaux auxiliaires • Gestion des prairies fleuries • Techniques d'entretien et de maintenance de premier niveau des machines et outils • EPI • Règles de sécurité • Types de déchets et leur recyclage ou valorisation • Techniques de lutte et de destruction des plantes invasives 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>



COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
4. Entretien des chemins	<ul style="list-style-type: none"> Désherber mécaniquement ou thermiquement Pulvériser un herbicide bio Placer un broyat ou un mulch minéral Redresser les bordures manuellement Evacuer les déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Sens du travail bien fait, esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> Outils de désherbage Mulch Herbicides autorisés en Bio 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>

ACTIVITÉ-CLÉ N°7 : ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES, MACHINES ET OUTILS DE L'EXPLOITATION

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Entretien des abris de culture	<ul style="list-style-type: none"> Monter et démonter les abris de culture Installer les structures portantes Bâcher la structure Nettoyer et désinfecter Réparer les déchirures Assurer la stabilité S'assurer du bon fonctionnement des fermetures Référencer de toutes anomalies à son chef de culture Respecter les consignes de sécurité et de travail en hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> Être : <ul style="list-style-type: none"> » rigoureux » minutieux » organisé » systématique 	<ul style="list-style-type: none"> Les types d'abris de culture et leur entretien Les produits de nettoyage et désinfection agréés en AB Techniques de fixation des bâches Matériel de réparation des bâches 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>
2. Entretien l'outillage motorisé et manuel	<ul style="list-style-type: none"> Graisser Ajuster le niveau d'huile Affuter Nettoyer Remplacer les consommables (disque, bougie, chaîne...) Gérer les déchets Référencer de toutes anomalies à son chef de culture 	<ul style="list-style-type: none"> Être : <ul style="list-style-type: none"> » rigoureux » minutieux » organisé 	<ul style="list-style-type: none"> Les machines et outils principaux utilisés en maraîchage bio, source d'énergie, consommables et conditions d'utilisation, technique d'entretien et de maintenance de premier niveau Positionnement des machines pour leur nettoyage/entretien Déchets et filières de recyclage 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
3. Entretien des systèmes d'irrigation de culture en plein champ et sous abri	<ul style="list-style-type: none"> • Monter et démonter les systèmes d'irrigation • Entretien le système d'irrigation : <ul style="list-style-type: none"> » purger le dispositif » démonter et décalcariser les orifices d'irrigation » réparer les fuites » ... • Référer de toutes anomalies à son chef de culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Être : <ul style="list-style-type: none"> » rigoureux » minutieux » organisé » systématique 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes d'irrigation et leurs composants • Techniques d'entretien des systèmes d'irrigation • Outils de montage et démontage d'un système d'irrigation 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>
4. Protéger et entretenir les structures non végétales	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer un produit d'entretien ou de protection du métal, du bois, de matières synthétiques • Nettoyer les structures : filtres, corniches, avaloirs... • Effectuer de petites réparations de maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie... • Gérer les déchets • Respecter les consignes de sécurité et de travail en hauteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Être polyvalent • Agir avec méthode et organisation • Utiliser les EPI adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> • Outils de mesure • Notions de grandeurs, poids, volumes, pentes, verticalités, angles et instruments de mesure • Notions de maçonnerie, de plomberie, d'électricité, de peinture, de menuiserie • Liants et mises en œuvre • Règle de 3 • Matériaux • Outils et machines simples de réparation et d'entretien des structures non végétales • Produits de protection et d'entretien, conditions d'application • EPI • Règles de sécurité • Notions de réglementation environnementale (PGDA) • Déchets et filières de recyclage 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>

**ACTIVITÉ-CLÉ N°8 : PRENDRE SOIN ET TRAVAILLER AVEC DES ANIMAUX DE TRAIT**

COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS	Niv. de RESPONSABILITÉ ET D'AUTONOMIE
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux		
1. Participer aux soins et à l'entretien des animaux de trait	<ul style="list-style-type: none"> Nourrir selon les consignes Abreuver Soigner les pieds Etriller Nettoyer et entretenir les abris Détecter les problèmes sanitaires et en référer à son chef de culture Travailler en sécurité avec l'animal 	<ul style="list-style-type: none"> Patience Respect de l'animal Concentration et contact constant avec l'animal Affirmation de soi 	<ul style="list-style-type: none"> Différents animaux de traits et leurs spécificités Comportement à adopter avec les animaux de traits Principaux problèmes sanitaires des animaux de traits Règles de base de l'alimentation des animaux de traits 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>
2. (Dés)Harnacher et (dés)équiper l'animal	<ul style="list-style-type: none"> Mettre un licol et attacher l'animal Mettre un harnais, un collier Equiper du porte-outil et/ou de l'outil souhaité Désharnacher et déséquiper Travailler en sécurité avec l'animal 	<ul style="list-style-type: none"> Patience Respect de l'animal 	<ul style="list-style-type: none"> Outils d'harnachement Outils de traction animale 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : B</p>
3. Mener ou assister l'attelage pour effectuer des opérations culturales	<ul style="list-style-type: none"> Adapter l'harnachement et/ou le porte-outil au travail à réaliser Guider à la longe et à la voix Guider précisément l'animal Guider l'outil Techniques de travail suivant l'outil et l'objectif poursuivi : buttage, hersage, désherbage, sous-solage... Travailler en sécurité avec l'animal 	<ul style="list-style-type: none"> Patience Respect de l'animal Adapter son comportement à l'espèce et au caractère de l'animal Concentration et contact constant avec l'animal Affirmation de soi 	<ul style="list-style-type: none"> Spécificités de l'assistance au guidage des animaux de trait Spécificités de guidage des animaux de trait Techniques de culture adaptées à la traction animale 	<p>Autonomie : 2 Responsabilité : 1 Complexité : C</p>



ACTIVITÉ-CLÉ TRANSVERSALE N°1 : ADOPTER UN COMPORTEMENT PROFESSIONNEL			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les consignes Être à l'écoute Communiquer S'intégrer dans une équipe Être conscient du rôle de chacun Respecter le travail des autres 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les besoins de l'autre et adapter son comportement Respecter le partage équitable du travail Gérer ses émotions Prendre soin de soi 	<ul style="list-style-type: none"> Notion d'organisation du travail et d'une équipe Règles de communication
2. Organiser son propre travail	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les horaires Planifier ses tâches Exécuter ses tâches S'assurer de la qualité de son travail Respecter son travail Être proactif sur la suite du travail Respecter un mode opératoire logique et chronologique Etablir des priorités dans son travail 	<ul style="list-style-type: none"> Être lucide et centré sur sa tâche 	<ul style="list-style-type: none"> Règlement de travail Notions de planification
3. Respecter les consignes de sécurité et les règles d'ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les consignes de sécurité Adopter les postures ergonomiques de travail Régler les machines à sa morphologie Utiliser les EPI en fonction du travail à réaliser Identifier les situations potentiellement dangereuses pour soi et les autres Appliquer les consignes en cas d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> Être rigoureux Prendre soin de soi Connaître ses limites 	<ul style="list-style-type: none"> Règles de sécurité Ergonomie EPI
4. S'inscrire dans la philosophie de l'Agriculture Biologique	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer les techniques de l'AB Adopter un comportement cohérent aux valeurs de l'AB 	<ul style="list-style-type: none"> Être conscient des interactions systémiques 	<ul style="list-style-type: none"> Principes et techniques de l'Agriculture Biologique Situer l'Agriculture Biologique, ses fondements dans un contexte systémique
5. Remarquer des anomalies sur les plantes et les espaces cultivés	<ul style="list-style-type: none"> Observer les anomalies Référer les anomalies à son chef de culture 	<ul style="list-style-type: none"> Être observateur Communiquer de manière adéquate 	<ul style="list-style-type: none"> Notions de base des anomalies sur les plantes Principales adventices



ACTIVITÉ-CLÉ TRANSVERSALE N°2 : COMPÉTENCES TECHNIQUES DE BASE			
COMPÉTENCES	APTITUDES		SAVOIRS
	Savoir-faire	Savoir-faire comportementaux	
1. Identifier les plantes, reconnaître les principales plantes cultivées des adventices	<ul style="list-style-type: none">• Identifier visuellement les principales plantes cultivées• Identifier visuellement les principales adventices		<ul style="list-style-type: none">• Connaître :<ul style="list-style-type: none">» 50 plantes légumières» 10 plantes condimentaires» 10 fruits et petits fruits» 10 arbres et arbustes» 10 fleurs compagnes» 10 adventices
2. Utiliser un pulvérisateur	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier le bon fonctionnement avant utilisation : réglage du jet, obturation...• Effectuer les dosages selon les consignes du chef de culture• Appliquer un produit selon les consignes du chef de culture• Rincer et entretenir le pulvérisateur• Appliquer les consignes de sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes	<ul style="list-style-type: none">• Unités de mesures, de volume• Règles d'utilisation• Consignes d'utilisation des produits• Equipement de protection• Notions de l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement, les plantes et la santé humaine• Notions de réglementation environnementale (PGDA)
3. Utiliser les machines et outils	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser le matériel à bon escient et selon les consignes• Nettoyer et entretenir ses outils• Effectuer l'entretien de premier niveau• Entreposer ses outils de façon conforme• Utiliser ses outils en suivant les consignes du chef de culture et les règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Respecter le matériel de travail• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes	<ul style="list-style-type: none">• Vocabulaire propre à l'outillage• Règles d'ergonomie avec l'outillage• Connaissance et utilisation des outils et machines• Opération d'entretien de premier niveau• Positionnement des machines pour leur nettoyage/entretien
4. Calculer des surfaces, des dimensions, des quantités, des volumes, des densités	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les différents outils de mesure de grandeur, de poids, de volume• Utiliser des méthodes d'estimation de grandeurs• Au départ des écartements souhaités ou des volumes de récolte, participer à l'estimation de la densité et de la quantité de plants ou de graines• Prendre des mesures, des niveaux, des alignements et des équerrages• Utiliser le système métrique• Appliquer les 4 opérations de base• Appliquer la règle de 3	<ul style="list-style-type: none">• Respecter le matériel de travail• Lire un mode d'emploi et en appliquer les consignes	<ul style="list-style-type: none">• Vocabulaire propre à l'outillage• Règles d'ergonomie avec l'outillage• Connaissance et utilisation des outils et machines• Opération d'entretien de premier niveau• Positionnement des machines pour leur nettoyage/entretien• Compétences de base : calcul, règle de 3, lecture, écriture• Outils de mesure

2. Le référentiel de FORMATION

Les Unités d'acquis d'apprentissage

Passer du référentiel métier/compétences au référentiel de formation suppose de réarticuler les Activités-clés entre elles de manière à proposer des Unités d'acquis d'apprentissage (UAA) pertinentes. Les Unités d'acquis d'apprentissage peuvent être créées à partir d'une ou de plusieurs Activités-clés ou d'un ensemble d'Activités-clés complémentaires.

Voici, pour le métier d'Ouvrier/ouvrière semi-qualifié/e en maraîchage biologique, les Activités-clés proposées.

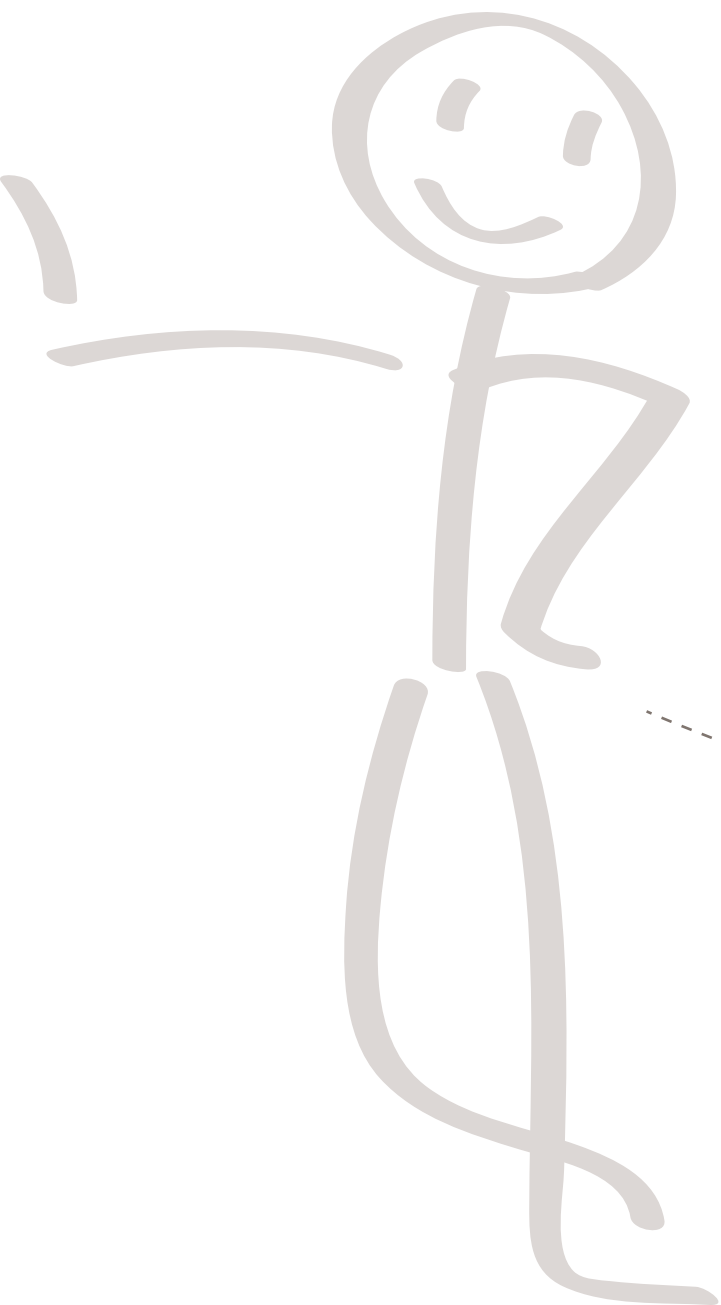
- › **UAA 1** : cultiver les plantes maraîchères.
- › **UAA 2** : préparer et prendre soin des sols.
- › **UAA 3** : récolter, conditionner et stocker les productions en vue de commercialisation.
- › **UAA 4** : commercialiser les productions.
- › **UAA 5** : aménager et entretenir l'environnement de l'exploitation en vue de favoriser un écosystème favorable.
- › **UAA 6** : entretenir les infrastructures, machines et outils de l'exploitation.
- › **UAA 7** : prendre soin et travailler avec des animaux de trait.

L'articulation entre les Activités-clés et les Unités d'acquis d'apprentissage sont précisées dans le tableau de la page suivante. Les UAA sont indiquées en résumé afin de ne pas alourdir le tableau.

	UAA1 Cultiver les plantes maraîchères	UAA2 Préparer et prendre soin des sols	UAA3 Récolter, conditionner et stocker	UAA4 Commercialiser les productions	UAA5 Aménager et entretenir l'envi- ronnement de l'exploitation	UAA6 Entretien des infrastructures, machines et outils	UAA7 Prendre soin et travailler avec des animaux de trait
AC1 : participer à la culture des plantes							
Semer en plein champ ou sous abris							
Repiquer en pots ou en mottes							
Planter en plein champs et/ou sous abris							
Entretien des cultures en plein champ et/ou sous abris							
Multiplier les plantes							
AC2 : préparer et prendre soin des sols							
Fertiliser ou amender à l'aide de produits préparés							
Fabriquer et utiliser un compost							
Cultiver et enfuir un engrais vert							
Travailler le sol							
Mettre en place un paillage							
AC3 : protéger les cultures							
Repérer des anomalies et symptômes de désordres culturaux							
Identifier les causes des principales anomalies et symptômes de désordres culturaux							
Appliquer des mesures préventives							
Appliquer un traitement							
AC4 : récolter, conditionner et stocker les productions en vue de la commercialisation ou de la conservation							
Récolter							
Trier							
Conditionner							
Stocker en vue de commercialisation ou de conservation							



	UAA1 Cultiver les plantes maraîchères	UAA2 Préparer et prendre soin des sols	UAA3 Récolter, conditionner et stocker	UAA4 Commercialiser les productions	UAA5 Aménager et entretenir l'envi- ronnement de l'exploitation	UAA6 Entretien des infrastructures, machines et outils	UAA7 Prendre soin et travailler avec des animaux de trait
AC5 : commercialiser les productions							
Préparer les commandes							
Commercialiser							
AC6 : aménager et entretenir l'environnement de l'exploitation en vue de favoriser un écosystème favorable							
Planter des arbres, haies, arbustes							
Entretien des arbres, haies, arbustes							
Entretien des zones enherbées des zones refuges, des prairies fleuries, des mares...							
Entretien des chemins							
Entretien des plates-bandes pour les auxiliaires et/ou ornementales et des dispositifs d'accueil des auxiliaires							
AC7 : entretenir les infrastructures, machines et outils de l'exploitation							
Entretien des abris de culture							
Entretien l'outillage motorisé et manuel							
Entretien des systèmes d'irrigation de culture en plein champ et sous abri							
Protéger et entretenir les structures non végétales							
AC8 : prendre soin et travailler avec des animaux de trait							
Participer aux soins et à l'entretien des animaux de trait							
(Dés)Harnacher et (dés)équiper l'animal							
Mener ou assister l'attelage pour effectuer des opérations culturales							



Détail



Détail des Unités d'acquis d'apprentissage

uaa 1

CULTIVER LES PLANTES MARAÎCHÈRES

Objectif général : à la fin de l'UAA, le/la stagiaire sera capable de participer à la culture des plantes maraîchères sous la responsabilité et les consignes de son chef de culture dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : SEMER EN PLEIN CHAMP OU SOUS ABRIS

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de semer et d'entretenir les semis des principales plantes maraîchères en plein champ ou sous abris en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Semer en plein champ
 - Préparer un lit de semis à l'aide des machines et/ou de l'outillage spécifique à la technique.
 - Connaître et utiliser en respect des règles de sécurité et d'ergonomie les différents outils et machines de semis.
 - Effectuer un faux semis.
 - Connaître et appliquer les techniques de semis adaptées aux conditions de germination des différentes plantes maraîchères (densité, profondeur...) et adapter son comportement aux conditions pédo-climatiques.
 - Repérer et étiqueter les semis.
 - Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.
- › Semer sous abris
 - Préparer un lit de semis à l'aide des machines et/ou de l'outillage spécifique à la technique.
 - Connaître et utiliser en respect des règles de sécurité et d'ergonomie les différents outils, machines de semis.
 - Connaître et utiliser les différents types d'abris pour maîtriser les paramètres naturels de levée des semis : température, humidité, lumière, substrat.
 - Connaître et appliquer les techniques de semis adaptées aux conditions de germination des différentes plantes maraîchères (densité, profondeur...) et adapter son comportement aux conditions pédo-climatiques.
 - Repérer et étiqueter les semis.
 - Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.
- › Entretenir les semis
 - Connaître et maîtriser au mieux les paramètres naturels de levée des semis : température, humidité, lumière en mettant en place des actions correctives.
 - Repérer des anomalies et symptômes de désordres sur semis.
 - Connaître et identifier les causes des principales anomalies et désordres sur semis.
 - Appliquer les mesures préventives ou un traitement selon les consignes reçues, dans le respect des normes environnementales (PGDA) et des principes et de la certification AB.
 - Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 2 : REPIQUER EN POTS OU EN MOTTES

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de repiquer en pots ou en mottes et d'entretenir les plantules des principales plantes maraîchères en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Repiquer
 - Préparer le contenant et le substrat adapté à la plante à repiquer.
 - Connaître et appliquer les techniques de repiquage en pots ou en mottes en respect des consignes reçues et des exigences de croissance des plantes.
 - Sélectionner selon les consignes reçues les plantes à repiquer de celles à éliminer.
- › Entretenir les plantules repiquées
 - Connaître et maîtriser au mieux les paramètres naturels de croissance des plantules : température, humidité, lumière en mettant en place des actions correctives.
 - Repérer des anomalies et symptômes de désordres sur les plantules.
 - Identifier les causes des principales anomalies et désordres sur les plantules.
 - Appliquer les mesures préventives ou un traitement selon les consignes reçues, dans le respect des normes environnementales (PGDA) et des principes et de la certification AB.
 - Repérer et étiqueter les plantes repiquées en s'assurant de la traçabilité depuis le semis.
 - Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 3 : PLANTER EN PLEIN CHAMP ET/OU SOUS ABRIS

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de planter en plein champ et/ou sous abris les principales plantes maraîchères en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Préparer un lit de plantation.
- › Connaître et appliquer les techniques de mise en place des plantes en pots, en mottes ou à racines nues (habillage et pralinage des plantes, densité de plantation...) et adapter son comportement aux conditions pédoclimatiques.
- › Connaître et maîtriser au mieux les paramètres naturels de croissance des plantes : température, humidité, lumière en mettant en place des actions correctives.
- › Installer des protections contre les ravageurs.
- › Repérer et étiqueter les plantes repiquées en s'assurant de la traçabilité depuis le semis.
- › Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.



SÉQUENCE 4 : ENTREtenir LES CULTURES DE PLEIN CHAMP ET/OU SOUS ABRIS

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'entretenir en plein champ et/ou sous abris les principales plantes maraîchères en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître le matériel et les machines spécifiques aux opérations d'entretien des cultures.
- › Effectuer les différentes opérations de conduites des plantes : pincer, égourmander, tailler, tuteur.
- › Effectuer à l'aide de machines ou d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés ... ou d'outils manuels, les opérations d'entretien des cultures : biner, sarcler, butter...
- › Désherber à l'aide d'un désherbeur thermique.
- › Installer et utiliser un dispositif d'irrigation ou arroser manuellement.
- › Connaître et maîtriser au mieux les paramètres naturels de croissance des plantes : température, humidité, lumière en mettant en place des actions correctives.
- › Repérer des anomalies et symptômes de désordres sur les plantations.
- › Identifier les causes des principales anomalies et désordres sur les plantations.
- › Appliquer les mesures préventives ou un traitement selon les consignes reçues, dans le respect des normes environnementales (PGDA) et des principes et de la certification AB.
- › Repérer et étiqueter les plantes mises en place en s'assurant de la traçabilité depuis le semis.
- › Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 5 : MULTIPLIER LES PLANTES

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de multiplier les principales plantes maraîchères en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Multiplication végétative
 - Connaître les objectifs, avantages et inconvénients de la multiplication végétative et les bases de physiologie végétale pour appliquer correctement les techniques.
 - Connaître les spécificités et réaliser les différentes techniques de multiplication végétative : bouturage, marcottage, division.
 - Préparer le contenant et le substrat adapté à la plante à multiplier et à la technique de multiplication végétative.
 - Connaître et utiliser les outils et équipements appropriés.
 - Connaître et maîtriser au mieux les paramètres naturels pour assurer la bonne reprise des plantes selon les techniques de multiplication : température, humidité, lumière, aération en mettant en place des actions correctives.
 - Etiqueter les plantes.
 - Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.
- › Multiplication sexuée
 - Connaître les objectifs, avantages et inconvénients de la multiplication sexuée.
 - Récolter et conditionner les graines en vue de semis.
 - Etiqueter.
 - Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 6 : METTRE EN PLACE UN PAILLAGE

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'installer un paillage sur les cultures maraîchères en plein champ ou sous abris en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les objectifs, les techniques de paillage et leur importance en AB.
- › Connaître les caractéristiques, avantages et inconvénients des principaux types de paillis végétaux et non-végétaux.
- › Installer un paillage plastique.
- › Installer un paillage organique.
- › Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 7 : PROTÉGER LES CULTURES

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de protéger les cultures à l'aide de techniques préventives et curatives en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Repérer des anomalies et symptômes, identifier les causes des principaux désordres culturaux
 - Repérer des dégâts sur les cultures : maladies, ravageurs, dégâts environnementaux, carences minérales et erreurs culturales et en référer à son chef de culture.
 - Connaître et identifier sur la base des anomalies et des symptômes quinze principaux ravageurs et cinq principales maladies des plantes.
 - Connaître et identifier sur la base des anomalies et des symptômes dix principaux dégâts environnementaux, carences minérales et erreurs culturales.
- › Appliquer des mesures préventives
 - Connaître les principes et techniques de prévention ou de luttés contre les maladies et ravageurs en AB, les produits phytosanitaires agréés et leur mode d'application.
 - Connaître 5 principales maladies des plantes et quinze principaux ravageurs et leur cycle de développement.
 - Connaître les principaux auxiliaires de cultures et leurs conditions de développement.
 - Appliquer les principes de prévention en AB et selon les consignes reçues : plan d'assolement et de rotation, associations culturales, développement d'un écosystème favorable sur l'exploitation...
 - Installer des barrières physiques telles que filets, clôtures, voiles de protection.

wada 1



- Connaître la destination et le mode de préparation des purins et bouillies destinés à renforcer les plantes. Préparer et appliquer ces purins et bouillies.
- Connaître les règles d'hygiène en culture et adapter son travail d'entretien des cultures dans une optique de prévention.
- Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.
- › Appliquer des mesures curatives
 - Connaître les principes et techniques de prévention ou de luttés contre les maladies et ravageurs en AB, les produits phytosanitaires agréés et leur mode d'application.
 - Connaître les règles de sécurité pour soi et l'environnement (phyto-licence utilisateur).
 - Connaître les principales maladies et ravageurs et leur cycle de développement pour appliquer des stratégies d'intervention efficaces.
 - Appliquer, selon les consignes reçues, des mesures curatives telles que pièges, lâcher de prédateurs des prédateurs de cultures, produits phytosanitaires.
 - Eliminer les plantes ou parties de plantes atteintes.
 - Appliquer les mesures d'hygiène en culture.
 - Référer au chef de culture du résultat du traitement.
- Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

uaa2

PRÉPARER ET PRENDRE SOIN DES SOLS

Objectif général : à la fin de l'UAA, le/la stagiaire sera capable de préparer et de prendre soin des sols sous la responsabilité et les consignes de son chef de culture dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : FERTILISER OU AMENDER À L'AIDE DE PRODUITS PRÉPARÉS

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de fertiliser ou d'amender les sols à l'aide de produits préparés en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Comprendre la vie du sol, la nutrition végétale, le cycle des éléments nutritifs et les objectifs de la fertilisation des sols.
- › Participer à la caractérisation du sol, y compris par la détection d'éventuels symptômes de nutrition végétale, pour en connaître ses avantages-inconvénients, adapter sa technique de travail et respecter le sol et sa vie.
- › Connaître les différents produits et techniques de fertilisation ou d'amendement autorisés en AB, leurs caractéristiques et modes d'application et avoir des notions de l'impact des fertilisants sur l'environnement (PGDA), les plantes et la santé humaine.
- › Incorporer à l'aide de machines ou d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... ou d'outils manuels un amendement ou un engrais solide dans le respect des consignes de dosage.
- › Préparer et appliquer un engrais soluble dans le respect des consignes de dosage.
- › Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 2 : FABRIQUER ET UTILISER UN COMPOST

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de fabriquer et d'utiliser un compost en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Fabriquer un compost
 - Comprendre et connaître les techniques de compostage, avoir des notions de l'impact des fertilisants sur l'environnement (PGDA), les plantes et la santé humaine.
 - Préparer le lieu de compostage.
 - Récolter des déchets organiques acceptables, les broyer et confectonner un andain de compostage.
 - Connaître et maîtriser au mieux les paramètres naturels (humidité, aération) pour assurer un compostage de qualité en mettant en place des actions correctives.
 - Détecter d'éventuels problèmes d'évolution du compost et en référer à son chef de culture.
- › Utiliser un compost
 - Enfouir ou épandre un compost à l'aide de machines ou d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... ou d'outil manuel dans le respect des consignes de dosage.
 - Rappporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 3 : CULTIVER ET ENFOUIR UN ENGRAIS VERT

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de cultiver et d'enfouir un engrais vert en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les différents engrais verts, leurs avantages, caractéristiques et utilisation.
- › Semer manuellement ou mécaniquement dans le respect des densités et profondeur de semis.
- › Broyer à l'aide de machines ou d'engins de culture motorisés : motoculteur, mini-tracteur et leurs outils attelés...
- › Enfouir à l'aide de machines d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés...
- › Rappporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

wawa2

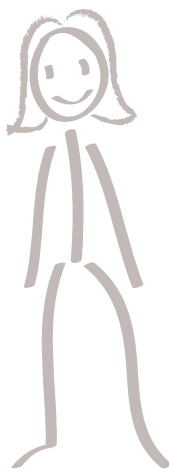


SÉQUENCE 4 : TRAVAILLER LE SOL

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de travailler en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les différents types de sols et participer à la caractérisation du sol pour discerner ses avantages-inconvénients, adapter sa technique de travail et respecter le sol et sa vie.
- › Connaître les différents outils de travail du sol, leur utilisation et entretien.
- › Travailler le sol en profondeur (décompacter, sous-soler, labourer...) à l'aide d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... ou d'outils manuels.
- › Travailler le sol en surface (herser, fraiser...) à l'aide d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... ou d'outils manuels.
- › Façonner le sol pour la mise en culture (battes, planches, billons...) à l'aide d'engins de culture motorisés et/ou en traction animale : motoculteur, mini-tracteur, kassine, et leurs outils attelés... ou d'outils manuels.
- › Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.



uaa3

RÉCOLTER, CONDITIONNER ET STOCKER EN VUE DE LA COMMERCIALISATION OU DE LA CONSERVATION

Objectif général : à la fin de l'UAA, le/la stagiaire sera capable de récolter, conditionner et stocker en vue de la commercialisation ou de la conservation sous la responsabilité et les consignes de son chef de culture dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : RÉCOLTER

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de récolter en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les outils de récolte, leur mode d'utilisation, les techniques et conditions de récolte.
- › Sélectionner l'outil adéquat et récolter selon le stade de maturité et le moment adéquats.
- › Rapporter les opérations au chef de culture pour participer à la tenue du cahier de culture.

SÉQUENCE 2 : TRIER

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de trier en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les critères de tri et les pratiques de manipulation des produits.
- › Trier selon les consignes et les critères de tri en fonction de la destination commerciale, calibre, qualité...

SÉQUENCE 3 : CONDITIONNER

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de conditionner en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les notions de BPH et de sécurité alimentaire (traçabilité, étiquetage).
- › Connaître et appliquer les techniques de préparation et de présentation des produits, les formes de conditionnement et les techniques de refroidissement appropriés par produit.
- › Préparer les produits pour la commercialisation ou le stockage (lavage, brossage, habillage...).
- › Peser, étiqueter et conditionner en caisses, sacs, bottes, vrac... pour la vente directe ou pour le stockage.
- › Réaliser des conditionnements attrayants pour la vente (fraîcheur, présentation, calibrage...).

SÉQUENCE 4 : STOCKER EN VUE DE COMMERCIALISATION OU DE CONSERVATION

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de stocker en vue de commercialisation ou de conservation en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les techniques de stockage et les logiques d'utilisation des lieux de stockage appropriés aux produits.
- › Connaître et appliquer les notions de BPH et de sécurité alimentaire (traçabilité, étiquetage).
- › Connaître l'évolution naturelle des produits en cours de stockage et les anomalies, les repérer et en référer au chef de culture.
- › Protéger les produits des ravageurs.
- › Connaître et appliquer les techniques d'entretien des lieux de stockage.

uaa4

COMMERCIALISER LES PRODUCTIONS

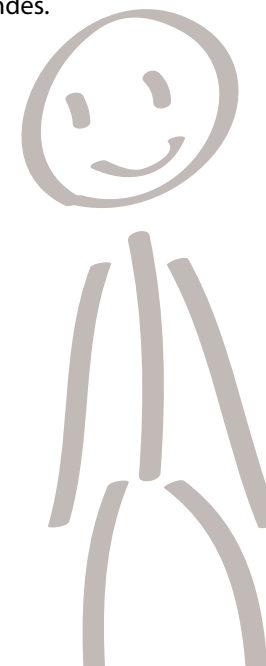
Objectif général : à la fin de l'UAA, le/la stagiaire sera capable de commercialiser les productions sous la responsabilité et les consignes de son chef de culture dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : PRÉPARER LES COMMANDES

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de préparer les commandes en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les notions de BPH et de sécurité alimentaire (traçabilité, étiquetage).
- › Connaître et utiliser les outils de pesage et d'étiquetage.
- › Lire un bordereau de commande et conditionner les produits selon les commandes.
- › Organiser le travail méthodiquement en fonction des commandes.





SÉQUENCE 2 : COMMERCIALISER

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de commercialiser en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Organiser la logistique
 - Charger et décharger un véhicule en fonction de la livraison.
 - Organiser et replier un étal.
- › Servir le client
 - Connaître et appliquer les notions de BPH et de sécurité alimentaire (traçabilité, étiquetage).
 - Connaître et argumenter les qualités intrinsèques des produits issus de l'AB.
 - Connaître et communiquer les qualités, destinations et transformations des produits.
 - Connaître et appliquer les techniques de communication et de vente.
 - Connaître et utiliser les outils de pesage et d'étiquetage, emballer les produits.
 - Connaître les modes de paiement, faire l'addition, encaisser et gérer la caisse.

uaa5

AMÉNAGER ET ENTRETENIR L'ENVIRONNEMENT DE L'EXPLOITATION EN VUE DE FAVORISER UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE

Objectif général : à la fin de l'UAA, le/la stagiaire sera capable d'aménager et d'entretenir l'environnement de l'exploitation en vue de favoriser un écosystème favorable sous la responsabilité et les consignes de son chef de culture dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : PLANTER DES ARBRES, DES HAIES, DES ARBUSTES

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de planter des arbres, des haies, des arbustes en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Appréhender la notion d'écosystème et son importance en AB et les principaux types d'éco-cultures.
- › Connaître et appliquer les techniques de plantation : préparer les fosses de plantation, amender, habiller et praliner les plantes, planter, tuteur, protéger des ravageurs.

SÉQUENCE 2 : ENTRETENIR DES ARBRES, DES HAIES, DES ARBUSTES

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'entretenir des arbres, des haies, des arbustes en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Appréhender la notion d'écosystème et son importance en AB et les principaux types d'éco-cultures.
- › Connaître et utiliser les outils manuels, machines et techniques de taille dans le respect des consignes.
- › Appliquer les techniques de taille adaptées à la situation.
- › Connaître et utiliser les machines de broyage et évacuer les déchets.

SÉQUENCE 3 : CRÉER ET ENTREtenir UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX AUXILIAIRES DE CULTURE

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de créer et entretenir un environnement favorable aux auxiliaires de culture en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Appréhender la notion d'écosystème et son importance en AB et les principaux types d'éco-cultures.
- › Connaître les principaux auxiliaires et les notions de leurs habitats.
- › Connaître et identifier les plantes favorables aux auxiliaires de culture et favoriser leur développement. Techniques de création de zones refuges : installation de prairies fleuries, bandes herbées, haies...
- › Connaître, identifier et éliminer les adventices indésirables. Connaître et appliquer les techniques de lutte et de destruction des plantes invasives.
- › Connaître les dispositifs favorisant les auxiliaires : nichoirs à insectes, à oiseaux...
- › Connaître les outils et techniques d'entretien des zones refuges. Débroussailler, tondre, faucher.
- › Nettoyer et entretenir une mare (feuilles, vase, plantes, algues aquatiques envahissantes, réparer une bâche...).
- › Connaître les différents types de déchets et appliquer les techniques de recyclage ou valorisation.

SÉQUENCE 4 : ENTREtenir LES CHEMINS

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'entretenir les chemins en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les techniques de désherbage autorisées en AB.
- › Connaître et utiliser les outils de désherbage.
- › Placer un broyat ou un mulch minéral.
- › Redresser les bordures manuellement.
- › Connaître les différents types de déchets et appliquer les techniques de recyclage ou valorisation.

waad5

uaa6

ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES, MACHINES ET OUTILS DE L'EXPLOITATION

Objectif général : à la fin de l'UAA, le/la stagiaire sera capable d'entretenir les infrastructures, machines et outils de l'exploitation sous la responsabilité et les consignes de son chef de culture dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : ENTRETENIR LES ABRIS DE CULTURE

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'entretenir les abris de culture en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les types d'abris de culture, leur montage et démontage et techniques de réparation. Monter, démonter et réparer les abris de culture.
- › Connaître les règles de nettoyage et d'entretien, les produits de nettoyage et de désinfection agréés en AB. Nettoyer et désinfecter les abris de culture.
- › Référer de toutes anomalies à son chef de culture.
- › Respecter les consignes de sécurité et de travail en hauteur.



SÉQUENCE 2 : ENTRETENIR L'OUTILLAGE MOTORISÉ ET MANUEL

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'entretenir l'outillage motorisé et manuel en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les machines et outils principaux utilisés en maraîchage bio, source d'énergie, consommables et conditions d'utilisation, technique d'entretien et de maintenance de premier niveau.
- › Positionner et entretenir les machines : graisser, ajuster le niveau d'huile, affuter, nettoyer pour leur nettoyage/entretien, remplacer les consommables (disque, bougie, chaîne....).
- › Entretenir les outils.
- › Connaître les filières de recyclage et gérer les déchets.
- › Référer de toutes anomalies à son chef de culture.

uaa6

SÉQUENCE 3 : ENTREtenir LES SYSTÈMES D'IRRIGATION DE CULTURE EN PLEIN CHAMP ET SOUS ABRIS

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'entretenir les systèmes d'irrigation de culture en plein champ et sous abris en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

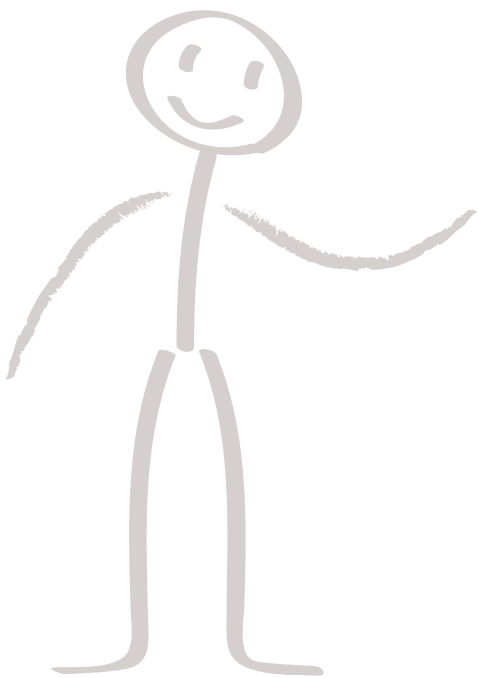
- › Connaître les principaux systèmes d'irrigation et leurs composants, leur technique d'entretien.
- › Connaître les outils de montage et démontage d'un système d'irrigation.
- › Monter, démonter et entretenir les systèmes d'irrigation : purger le dispositif, démonter et décalcariser les orifices d'irrigation, réparer les fuites...
- › Référer de toutes anomalies à son chef de culture.

SÉQUENCE 4 : PROTÉGER ET ENTREtenir LES STRUCTURES NON VÉGÉTALES

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de protéger et d'entretenir les structures non végétales en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les notions de grandeurs, poids, volumes, pentes, verticalités, angles et leurs instruments de mesure.
- › Connaître les principaux matériaux de construction, les liants et leur mise en œuvre.
- › Connaître les principaux outils et machines simples de réparation et d'entretien des structures non végétales.
- › Connaître les principaux produits de protection et d'entretien, leurs conditions d'application. Appliquer un produit d'entretien ou de protection du métal, du bois, de matières synthétiques.
- › Avoir des notions de maçonnerie, de plomberie, d'électricité, de peinture, de menuiserie. Effectuer des petites réparations de maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie...
- › Nettoyer les structures : filtres, corniches, avaloirs...
- › Respecter les consignes de sécurité et de travail en hauteur.
- › Connaître les filières de recyclage et gérer les déchets.
- › Connaître les notions de réglementation environnementale et les appliquer.



u a a a b

UAA7

PRENDRE SOIN ET TRAVAILLER AVEC DES ANIMAUX DE TRAIT

Objectif général : à la fin de l'UAA, le/la stagiaire sera capable de participer aux soins des animaux de trait et à travailler avec eux sous la responsabilité et les consignes de son chef de culture dans le respect des règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement.

SÉQUENCE 1 : PARTICIPER AUX SOINS ET À L'ENTRETIEN DES ANIMAUX DE TRAIT

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de participer aux soins et à l'entretien des animaux en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître les différents aspects des animaux de traits : comportement à adopter, principaux problèmes sanitaires, règles de base de l'alimentation.
- › Nourrir, abreuver, soigner les pieds, étriller.
- › Connaître les règles d'hygiène, nettoyer et entretenir les abris.
- › Détecter les problèmes sanitaires et en référer à son chef de culture.

SÉQUENCE 2 : (DÉS)HARNACHER ET (DÉS)ÉQUIPER L'ANIMAL

Objectif spécifique : le stagiaire sera capable d'harnacher – dés-harnacher et d'équiper - déséquiper l'animal en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et utiliser les outils d'harnachement et de traction animale. Mettre un licol, un harnais, un collier.
- › Equiper du porte-outil et/ou de l'outil souhaité. Désharnacher et déséquiper.



SÉQUENCE 3 : MENER OU ASSISTER L'ATTELAGE POUR EFFECTUER DES OPÉRATIONS CULTURALES

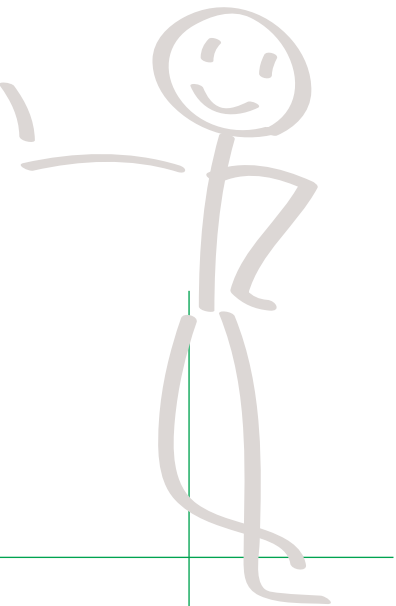
Objectif spécifique : le stagiaire sera capable de mener l'attelage et d'effectuer les opérations culturales en suivant les consignes de son chef de culture.

Objectifs opérationnels :

- › Connaître et appliquer les spécificités de l'assistance au guidage des animaux et des outils de traction animale.
- › Connaître et appliquer les spécificités de guidage des animaux, guider précisément l'animal à la longe et à la voix.
- › Connaître et appliquer les techniques de culture adaptées à la traction animale.
- › Connaître et appliquer les techniques de travail suivant l'outil et l'objectif poursuivi : buttage, hersage, désherbage, sous-solage...
- › Adapter l'harnachement et/ou le porte-outil au travail à réaliser.
- › Guider l'outil.

3. Bibliographie

- › Profils de qualification et de formation de la CCPQ (www.sfmq.cfwb.be) : Ouvrier en culture maraîchère sous abri et de plein champ - SFMQ Agent Agricole Polyvalent.
- › Référentiel de compétences du Consortium de Validation des Compétences (www.cvdc.be).
- › Thésée : Le guide méthodologique des filières et des passerelles, projet européen EQUAL 2008 (www.aid-com.be ou www.thesee.be).
- › SFMQ : Guide méthodologique version D, juin 2012(www.sfmq.cfwb.be).
- › CEF, Avis n°113 : «Compétences non-techniques, compétences transversales, une question de contexte».
- › Commission européenne : «Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans un cadre de référence européen» Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes 2007.
- › Rapport conjoint 2010 du Conseil et de la Commission sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail «Éducation et formation 2010» (2010/C 117/01).



L'INTERFÉD

Partenaire pour l'insertion



Rue Marie-Henriette, 19-21
5000 Namur
Tél.: 081/74 32 00
Fax : 081/74 81 24
E-mail : secretariat@interfede.be
www.interfede.be

Le projet « référentiel de formation » a été mené par l'Interfédé de 2012 à 2015. Il a consisté à produire des référentiels métier, de formation et d'évaluation suivant une méthodologie relevant de l'« approche par compétences ».

Ce Cahier de l'Interfédé présente les productions relatives **au métier de Ouvrier/ouvrière semi-qualifié/e en maraîchage biologique.**

Animateurs méthode : Hugues De BOLSTER (ALEAP).

Experte méthode : Myriam COLLOT (AID).

Les membres du groupe de travail : Roland BALZAT (Crabe), Michel BRONLET (Cynorhodon), Roll GRENIER (Crabe), Jean-Marie MARTIN (Cynorhodon).

Le groupe de travail pédagogique de l'Interfédé : Eric ALBERTUCCIO (AID), Naye BATHILY (ACFI), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Veronique DUPONT (ALEAP), Anaïs MATHIEU (Interfédé), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Suzon VANWUYTSWINKEL (CAIPS).

La Commission pédagogique de l'Interfédé : Eric ALBERTUCCIO (AID), Dominique BRASSEUR (Lire et Ecrire), Raphaël CLAUS (Interfédé), Anaïs MATHIEU (Interfédé), Eric MIKOLAJCZAK (Interfédé), Marina MIRKES (Interfédé), Ann PAQUET (ALEAP), Daniel THERASSE (ACFI), Jean-Luc VRANCKEN (CAIPS).

Avec le soutien de la Wallonie et du Fonds social européen

